

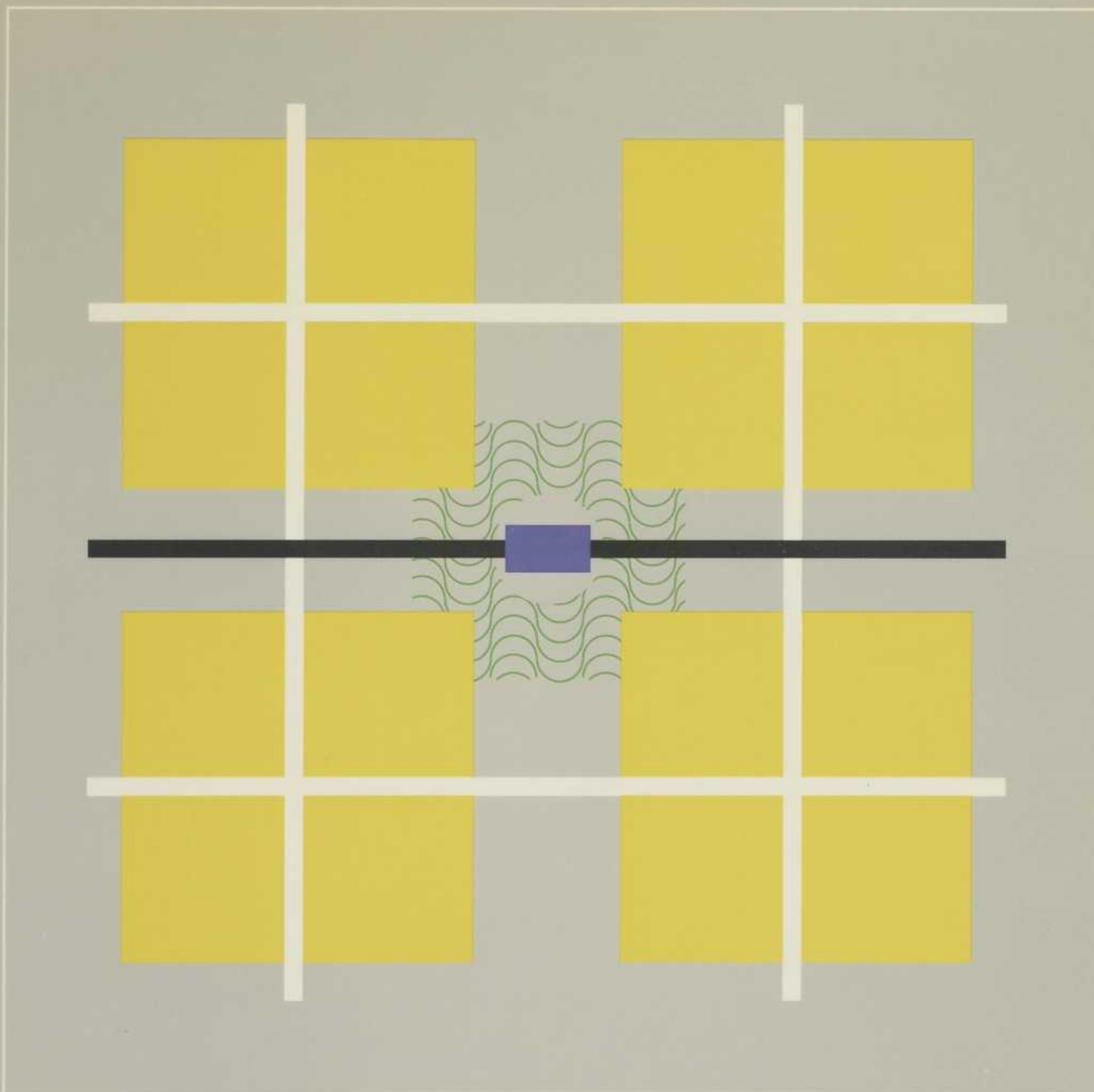
PER

A-799

BNQ

ARQ

LA REVUE D'ARCHITECTURE



PROJETS ET TERRITOIRES

90
AVRIL 1996

La brique SM[®] de BETCON supermodulaire et à coins ronds



Place Hérelle, Longueuil — 11-rouge médium — Boudrias, Boudreau, St-Jean, architectes — Chargé de projet: Jacques St-Jean, arch. — Maçon: A. Guémard & Fils

Source
originale
de
créativité

La brique SM[®] vous offre une intéressante variété de formats. Sa supermodularité procure d'innombrables possibilités qui viendront stimuler votre sens de la création et de l'innovation.

Qu'il s'agisse d'exécuter un mur avec motifs ou reliefs, une colonne, un socle ou encore une arche aux arêtes arrondies, la brique SM[®] répond aux attentes des concepteurs les plus exigeants.

Elle vous permet, quelque soit le projet, de façonner un véritable joyau architectural.

La brique Betcon... votre premier choix


BETCON

Tél. (514) 651-4000 • (418) 563-8410
Fax (514) 670-2834

1-800-906-4001



Centre d'accueil Armand Lavergne, Montréal
Cinq couleurs de briques utilisées

Blouin, Blouin et Associés, architectes
Chargé de projet: Paul Fauché, arch.



Collège St-Maurice, St-Hyacinthe
08-Mélange Adobe
Jodoin Lamarre Pratte et Associés, architectes
Maçon: Rainville & Frères inc.

ARQ

LA REVUE D'ARCHITECTURE

ÉDITORIAL

- 7 PROJETS ET TERRITOIRES
GEORGES ADAMCZYK
- 8 REGARD ETHNOLOGIQUE SUR LA RÉFÉRENCE À LA CULTURE EN DESIGN
JUDITH ANNE EPSTEIN
- 12 L'AUTRE BOIS-FRANC: INFLEXION POUR LE TEMPS
BÖRKUR BERGMANN
- 15 LE PROJET DE PAYSAGE DU VILLAGE DE VERCHÈRES
PHILIPPE POUILLAUJEC-GONIDEC
- 18 UNE CITÉ POUR 33 296 HABITANTS
LUC LAPORTE, ASSISTÉ DE JEAN-FRANÇOIS DUBREUIL ET MATTHIEU GEOFFRION
- 20 PARK (IN) THE AMERICAN CITY
ATELIER BIG CITY & CECILE BAIRD
- 22 UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, ROUYN-NORANDA
LES ARCHITECTES BART, CARRIER, GAUTHIER
- 24 THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR, UPTON
PIERRE THIBAULT, ARCHITECTE
- 26 CHALET DE LA POINTE-AUX-CARRIÈRES
ARCHITECTES SAIA ET BARBARESE
- 28 LE COURS DU VIEUX-TERREBONNE
LES ARCHITECTES BOUTROS + PRATTE
- 30 HALTE D'INTERPRÉTATION, CENTRALE LAFORGE 2
LEMOYNE LAPOINTE MAGNE, ARCHITECTES ET URBANISTES
- 34 INITIATIVES POUR L'AMÉLIORATION DE L'ENVELOPPE THERMIQUE
DOMINIQUE DEROME, ARCHITECTE

En page couverture

Juxtapositions: superposition d'échelles
Étude du site de l'aéroport de Canadair, Ville St-Laurent

Les architectes

Gilles Huot et Louis-Joseph Papineau
Design urbain: Börkur Bergmann, architecte
Urbanisme: Yves Langevin, urbaniste
Génie civil: Dupont Desmeules et Associés

Éditeur: PIERRE BOYER-MERCIER

Membres fondateurs de la revue: PIERRE BOYER-MERCIER, PIERRE BEAUPRÉ, JEAN-LOUIS ROBILLARD ET JEAN-H. MERCIER.

Membres du comité de rédaction: GEORGES ADAMCZYK, ANNE CORMIER, PHILIPPE LUPIEN, PIERRE BOYER-MERCIER.

Production graphique: CŒPIA DESIGN INC.

Directeur artistique: JEAN-H. MERCIER.

Représentants publicitaire / Sales Representatives: JACQUES LAUZON ET ASSOCIÉS.

■ Bureau de Montréal, 8250 boulevard Décarie, suite 205, Montréal, Québec, H4P 2P5.

Téléphone: (514) 733-0344 / télécopieur: (514) 342-9406.

■ Bureau de Toronto: 1-800-689-0344.

La Revue d'architecture ARQ est distribuée à tous les membres de L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC.

Dépôt légal: BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC et BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA.

© ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC: Les articles qui paraissent dans ARQ sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.
ISSN: 1203-1488.

Envois de publications canadiennes: CONTRAT DE VENTE N° 0472417.

La Revue d'architecture ARQ est publiée six fois l'an par ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC.

Les changements d'adresse et les demandes d'abonnement doivent être adressés à:
ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC, 1463, rue Préfontaine / Montréal, Québec / H1W 2N6 / Téléphone: (514) 523-4900.

Abonnements au CANADA: 1 AN (6 numéros): 41,02 \$ et 68,37 \$ pour les institutions et gouvernements.

Abonnements USA 1 AN: (6 numéros) 60,00 \$ / AUTRES PAYS: 70,00 \$.

Indexé dans «REPÈRES».

ccab

“Les innovations que vous attendez ...

NOUS PRÉSENTONS ULTIMA RH90®:

Surface plus lisse, mieux insonorisée... et même plus durable !

- 500% plus durable que d'autres plafonds à texture fine très en demande
- Tout indiqué pour les endroits exigeant l'accès fréquent au faux-plafond, un milieu silencieux et une grande résistance à l'humidité



les solutions dont vous avez besoin.”^{ms}



Pour l'excellence en affaires
et la réalisation de la qualité

Armstrong

SYSTÈMES DE PLAFOND ET DE SUSPENSION

EN VOICI LA PREUVE...



ESPACES PRODUCTIFS

Systèmes de plafonds et de murs d'Armstrong conçus pour réduire les distractions causées par le bruit
... *Ultima RH90 offre un CRB de 0.70!*



DURABILITÉ

Plusieurs produits résistent aux chocs, à la corrosion et aux produits chimiques
... *Ultima RH90 possède une résistance exceptionnelle aux égratignures, au récurage et même à l'humidité élevée!*



SOUPLESE DE CONCEPTION

Vaste choix de plus de 4000 motifs et considérations budgétaires
... *Ultima RH90 présente une texture plus lisse!*



VALEUR

Réflexion de la lumière et isolation thermique épargnant l'énergie
... *Ultima RH90 possède une robustesse qui minimise les remplacements!*



SÉCURITÉ

Système coté par LA pour sa résistance au feu et aux séismes
... *Ultima RH90 possède une résistance au feu de la classe A et est conçu pour le treillis d'Armstrong coté contre les séismes!*



COMMODITÉ

Source locale pour les plafonds et les treillis
... *veuillez appeler votre représentant Armstrong, votre distributeur ou votre entrepreneur ou*

composez le

1 800 278-9534

et renseignez-vous sur le plafond Ultima RH90

"Toujours prêt à vous faire progresser."^{ms}



“Voilà qui fera sourire la Joconde!”

En fait, un toit de bardeaux d'asphalte organique Renaissance XL d'IKO la comblerait de joie. Il fut un temps où le toit était la partie la plus ennuyeuse de la maison, mais Renaissance XL a changé tout cela. Avec ses riches teintes d'ardoise, sa technique de fabrication donnant l'apparence de bardeau plus épais et sa garantie de 25 ans, Renaissance XL vous rendra fier de votre maison et heureux sous son toit. Léonard de Vinci n'aurait pu faire mieux. Voyez le Renaissance XL chez votre fournisseur dès maintenant!

Hawkesbury, Ontario
St. Hubert, Québec
1-800-267-0185



Établit les standards

RENAISSANCE XL



CURVATURA

Notre système de plafond Curvatura vous permet d'intégrer des courbes dans les endroits les plus inattendus et de créer vos propres assemblages tridimensionnels, avec la couleur, l'élégance et l'effet que vous désirez.

Grâce à des combinaisons uniques de pièces standards, vous pouvez travailler avec des formes ondulées en nombre illimité. Votre créativité connaîtra de nouveaux sommets.

Et comme le Curvatura s'utilise avec un système de 36 segments standard de té principal, les frais sont réduits au minimum.

AJOUTEZ DE NOUVELLES COURBES À VOS CRÉATIONS.



De plus, vous pouvez installer la suspension Curvatura seule ou avec l'un de nos panneaux flexibles de garniture. Les panneaux disponibles comprennent les modèles en aluminium perforés et non perforés, le treillis en fil métallique et le plastique translucide. Nous offrons aussi, en option, un coussin en fibre de verre à encastrer, pour l'insonorisation localisée.

Les éléments sont offerts dans n'importe quelle couleur et comme le système Curvatura se compose d'une suspension DONN, il est facile à installer et convient aux constructions neuves et aux rénovations.

Et comme Curvatura ne vous impose aucune limite, nous avons préparé un kit d'assemblages Curvatura à votre intention. Ce kit facilite la préparation des assemblages et des devis descriptifs. Il comprend 100 assemblages de courbes standards à tracer, un gabarit de dessin, des données techniques et un guide de devis descriptif.

Pour plus de détails, composez le
1-800-363-8844
ou le (514) 356-3950 (Montréal)

Les autres produits CGC comprennent :
SUSPENSIONS DONN® ET GARNITURES DE
SUSPENSION COMPASSO®, PLAFONDS EN MÉTAL
PANZ®, CELEBRATION, PLAFONDS LINÉAIRES EN MÉTAL
PARALINE®, PANNEAUX DE PLAFOND AURATONE®,
ACOUSTONE®, ORION® ET ECLIPSE®, PLAFONDS
DÉCORATIFS, ÉCLAIRÉS ET SPÉCIAUX.

Intérieurs CGC est l'utilisateur autorisé des marques de commerce indiquées.

le 3 système de plafond
CURVATURA

CGC

Intérieurs CGC, division de CGC Inc.

GRÂCE AUX NORMES

ISO 9002

BRAMPTON BRICK VOUS OFFRE:



L'excellence Au Niveau La Qualité.

Brampton Brick va de l'avant

avec des méthodes et des nouveaux produits innovateurs.

En plus de posséder l'une des usines les plus avancées sur le plan technologique dans le monde entier, Brampton Brick est le premier fabricant canadien de briques de glaise avec un enregistrement ISO 9002 à tous les niveaux de l'entreprise. Brampton Brick représente le modèle à suivre de l'industrie pour sa qualité et ses standards impeccables.

En tant que chefs de file, nous nous réjouissons de l'attention que les experts portent à notre travail. En fait, nous sommes déterminés à satisfaire les normes les plus avancées au niveau mondial : celles de l'Organisation Internationale de Normalisation.

Le système de qualité ISO 9002 est un ensemble de procédés qui garantit l'excellence de la qualité à tous les niveaux. Du premier contact avec le client jusqu'à la livraison du produit. ISO vérifie tout et ne néglige aucun détail. Ce souci du détail explique pourquoi Brampton Brick est seul en tête. Du personnel de bureau aux artisans hors pair, l'excellence de tous nos employés témoigne de notre philosophie et de notre vision.

Cet engagement ferme à produire la meilleure qualité et à respecter les normes les plus exigeantes explique la fierté que nous éprouvons à vous dire :

L'association idéale commence avec Brampton Brick.

225 Wanless Drive, Brampton, Ontario, Canada L7A 1E9
Tel: 1-800-263-2606 905-840-1011

**BRAMPTON
BRICK**



Accredited by the
Standard Council of Canada

PROJETS ET TERRITOIRES

GEORGES ADAMCZYK

Initiées dans l'édition de Juin 1994 sous le titre «Vers la banlieue...», ces nouvelles incursions en dehors des grandes villes invitent les lecteurs à se plonger dans le territoire, ou plus précisément dans les territoires pour y découvrir ces projets d'édifices et de paysages qui façonnent nos représentations et notre milieu de vie.

Comment se définit dans la pratique un projet culturel? Quels liens existe-t-il entre les faubourgs du village de Terrebonne et les travaux de la centrale Laforge? Quels rapports peut-on établir entre le plan d'aménagement d'une ville nouvelle et un petit chalet d'accueil dans un parc naturel? Comment réconcilier le rêve et l'utopie avec la réalité d'une situation et les circonstances bien concrètes d'une réalisation? Toutes ces approches illustrent la diversité de nos pratiques et surtout la pluralité qui s'abrite dans une conception de la culture que nous prenons comme connaissance acquise. C'est le propos de Judith Epstein, dans son court essai, que de tenter préalablement de clarifier les enjeux culturels du projet en questionnant nos présupposés et nos tendances à ne voir que ce qui est conforme à nos manières de faire.

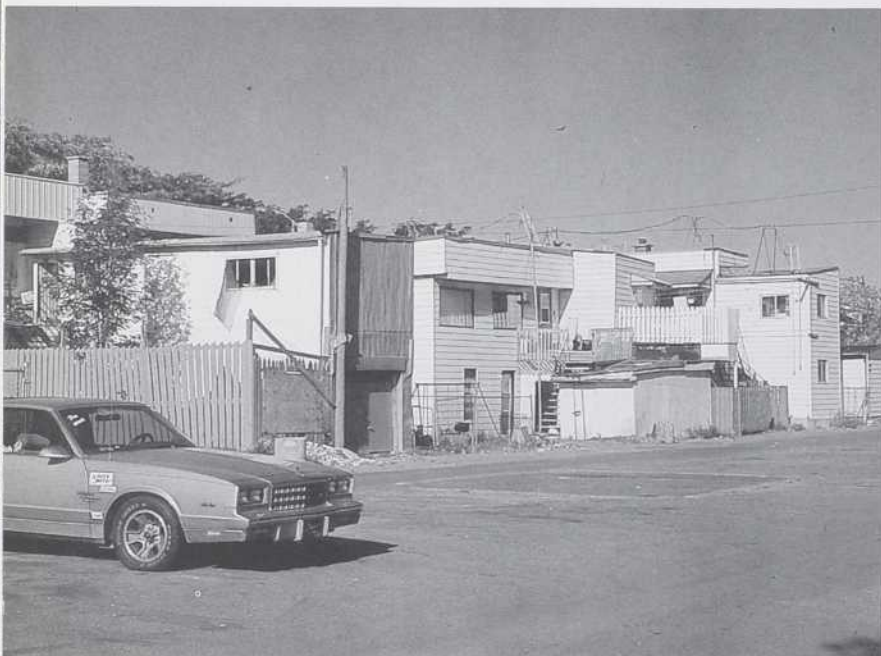
Nous avons réuni pour ce numéro consacré aux territoires des projets à grande échelle en les confrontant ensuite volontairement à des projets plus modestes, nous préoccupant de faire redécouvrir cette évidence que si le paysage peut se transformer par de grands travaux qui mobilisent l'imaginaire de toute une société, il se fabrique aussi avec juste ce qu'il faut pour nous le montrer tel qu'il est. Suspendant nos commentaires habituels, nous avons voulu laisser parler les architectes de leurs intentions, donnant ainsi à leurs remarques et à leurs visions le rôle critique que toute intervention doit nécessairement comporter, selon nous, pour contribuer au projet culturel, un projet inclusif dont on voit bien ici qu'il se compose de multiples projets.

Ainsi, l'architecture n'est pas que l'art de bâtir des édifices fonctionnels qui de surcroît seraient agréables. Elle ne peut même plus se réduire aujourd'hui à l'idéal de la trinité vitruvienne : belle, commode et solide. Elle est architecture tout court, disait Le Corbusier. Elle est architecture car elle fait appel à nos sentiments, elle projette sur nos territoires une lumière humaniste, elle célèbre l'art de vivre ensemble. L'architecture prend son sens dans le paysage de tous les jours.

REGARD ETHNOLOGIQUE SUR LA RÉFÉRENCE À LA CULTURE EN DESIGN

JUDITH ANNE EPSTEIN, ETHNOLOGUE

PROFESSEUR À L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE PAYSAGE, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



*Aucun espace n'est vide de sens. Il ne peut pas y avoir d'absence d'identité, mais des identités nouvelles dont le sens est à découvrir.
Pointe Saint-Charles, Montréal, 1994,
Photo J. Epstein.*

PERTE DE LÉGITIMITÉ DU SAVOIR

Un des problèmes majeurs de notre époque est la séparation de plus en plus accentuée entre les formes de savoir et les valeurs culturelles. Lyotard a décrit, il y a déjà presque vingt ans, comment cette «condition postmoderne» est marquée par la «fin des grands récits», la «délégitimation du savoir»¹. Son analyse est encore tout à fait d'actualité: la «culture» des sciences et des techniques est de plus en plus aut centrée, réduite à la valorisation de la performativité, de l'efficacité et de la rapidité des outils technologiques, sans la légitimation d'un projet de société et sans répondant large dans le tissu social. Le fonctionnement institutionnel des connaissances est enfermé dans l'engrenage des arguments de rentabilité économique.

L'absence de lien entre les tendances du savoir et les situations sociales et culturelles rend extrêmement vulnérable l'alliance entre éthique et connaissance. Beaucoup de penseurs contemporains² s'inquiètent de voir comment la conscience du bien collectif semble avoir de moins en moins de rôle à jouer dans l'avancée des connaissances. Les sociétés sont confrontées à des crises économiques et environnementales aiguës. Les formes de vie sont tirillées entre la force des mélanges dus aux migrations et l'affirmation réactive d'identités ethniques, nationales, régionales. La mondialisation des modèles culturels est une autre pression, liée aux marchés culturels, aux médias et aux réseaux informatiques. Les critères de l'accès à l'information deviennent des causes de division et d'inégalité sociale.

Ces faits démantèlent les rêves démocratiques hérités du siècle des Lumières d'allier développement de la raison et progrès social. Force est d'admettre que nous ne sommes pas à un stade où le savoir rend les conditions de vie meilleures pour tous. Notre argument est que pour résister à la configuration mondiale inégalitaire (à deux vitesses) qui se dessine, il faut briser le cercle vicieux du savoir enfermé sur lui-même au nom de la performativité. Il est temps de prendre un recul par rapport à ces tendances, d'en comprendre la logique et poser des jalons dans d'autres directions. Il y a tout un travail à opérer dans chaque champ d'expertise pour identifier ces problèmes et articuler des options nouvelles.

C'est dans ce sens que s'inscrivent les remarques générales qui suivent, centrées sur l'aménagement et le design. Forme de savoir théorique et appliqué, le design est particulièrement atteint par la dichotomie entre savoir et société, car il intervient directement dans les scènes sociales et culturelles. Et le domaine du paysage qui concerne aujourd'hui de nombreux designers est intéressant à analyser car la relation entre experts et cultures y pose des problèmes aigus. C'est aussi un «laboratoire» spécialement intéressant pour observer les questions épistémologiques et les difficultés d'intelligibilité soulevées par les tendances du savoir.

LE PAYSAGE COMME ENCHEVÊTEMENT D'EXPERTISES

Les modes de connaissance des paysages (analyses et évaluations) et les techniques d'intervention (design et/ou gestion) se relient à des méthodes où les langages des sciences exactes et ceux des sciences humaines s'entrecroisent. De multiples disciplines interagissent. Le design (Architecture de Paysage, Architecture, Urbanisme, Design urbain) s'appuie sur des analyses relevant d'autres disciplines (Économie, Aménagement régional, Développement touristique, Conservation environnementale, Écologie et biophysique, Géomatique, Génie civil, Études socioculturelles, Anthropologie, Psychosociologie et Psychologie de l'environnement, etc.).

L'objectif commun aux projets se référant au concept de paysage est de prendre en compte un contexte d'intervention - y compris le contexte culturel - afin de minimiser les heurts entre projet et situation, autant sur le plan morphologique que social. On cherche à dépasser la conception de l'objet architectural - ou du parc, de la place - conçu sans continuité avec le milieu, artificiellement déposé³. L'intention de combler le fossé entre designer et situation locale, expert et milieu, est exprimée dans des projets professionnels, des politiques gouvernementales et municipales, des recherches académiques⁴. Mais plusieurs problèmes freinent l'aboutissement de cette intention.

L'évolution rapide des différentes disciplines en jeu, l'évolution interne des différentes méthodes — y compris l'introduction de programmes informatiques — a pour résultat que le domaine du paysage est de plus en plus complexe et tend à être fermé sur lui-même. Cet enchevêtrement de savoirs et de techniques forme un tableau presque opaque à force d'être dense. Il est difficile pour les spécialistes eux-mêmes d'y trouver une cohérence d'ensemble et a fortiori pour les non-spécialistes. Comme dans d'autres champs, le résultat de l'accumulation de méthodes est le cloisonnement, le fractionnement de chaque approche qui se durcit pour être opératoire, pour répondre aux exigences de crédibilité scientifique, de reconnaissance par les pairs. La compréhension du contexte devient un travail technique, dépendant des outils d'analyse. Il y a confusion entre modèle d'analyse et phénomène observé⁵.

On arrive à une situation inverse au but escompté: le langage des experts et des designers est tellement spécialisé qu'il est coupé des langages ordinaires qui tissent le paysage; le contexte est tellement filtré par les grilles d'analyse, par les simulations et procédures d'interprétation des résultats de relevés, que le projet s'éloigne de plus en plus des situations réelles.

Il y a donc un enfermement dû aux mutations méthodologiques, au fonctionnement interne (techniques et institutionnel) des connaissances. Il y a aussi un autre problème épistémologique de fond: une ambiguïté sur ce qu'on entend par culture.

L'ÉLOIGNEMENT PAR RAPPORT AU CULTUREL

La problématique de l'éloignement par rapport aux cultures locales est donc au cœur des enjeux du design et de la gestion de paysage. La volonté de vaincre cet éloignement vient au terme d'une dynamique de désinvestissement des populations dans le façonnement des paysages qui s'est étalée depuis plus d'un siècle. On peut même dire que le design des paysages par des professionnels et leur gestion centralisée se sont développés à mesure que le rôle des populations comme acteurs a diminué⁶. L'intervention s'est petit à petit substituée à des pratiques collectives qui disparaissaient ou se démantelaient.

À des degrés divers, les cultures locales ne forment plus un tissu de coutumes transmises de génération en génération. En zones rurales et urbaines, les éléments vernaculaires marquant le paysage sont imbriqués dans de multiples autres formes culturelles. Dans bien des situations, les usages traditionnels de façonnement des paysages (usages des terres, architecture, et formes de vie) ont complètement disparu et l'espace est sujet à de nouveaux usages parfois en contradiction radicale avec les usages antérieurs⁷. Certains des nouveaux objectifs du design et de la gestion sont de recomposer ces espaces désinvestis ou détruits en gérant le déclin et les reconversions, en rectifiant les problèmes écologiques, sociaux, économiques. D'autres projets interviennent directement dans des zones urbaines actives, investies ou affluentes. Là, les valeurs et usages des individus et des groupes sont tellement multiples et diversifiés qu'ils ne forment pas une «culture locale» mais des figures aux rythmes variés, durables ou éphémères.

Le designer est isolé. Il oeuvre dans des cadres où l'investissement culturel traditionnel des habitants a disparu, où les valeurs qui s'y substituent lentement sont encore cachées, méconnues, muettes. Le sens du paysage n'est pas donné. A l'encontre d'un choix arbitraire et gratuit («*anything goes*»), guidé par les positions personnelles, subjectives du concepteur, guidé par son adhésion à tel ou tel courant interne au design, l'intention des projets de paysage est de baser les choix d'intervention sur la lecture de la texture culturelle du quartier ou de la région. Face à des figures culturelles en émergence, encore méconnues, cette lecture est-elle réalisée? Est-elle réalisable?

LA RHÉTORIQUE DU CULTUREL ET LES RISQUES ENCOURUS

Faire référence à la culture est donc devenu presque une orthodoxie. Dans les textes (publications, conférences, communications) académiques et professionnels, dans les textes de lois⁸, les termes les plus récurrents sont: valeurs culturelles, mémoire collective, mémoire des lieux, imaginaire, archétype, inconscient collectif, identité culturelle, culture locale, culture matérielle et immatérielle, ressources culturelles, patrimoine, paysage culturel, traditions locales.

Un des points communs entre ces différents termes est leur généralité. Les connotations sont collectives, humaines au sens large, évocatrices d'un passé culturel indéfini⁹. Les valeurs et attitudes ne sont pas explicitement décrites. Le contenu des mots reste vague. On ne nomme pas le contenu d'un symbole, on parle de valeur symbolique. On ne nomme que de façon subsidiaire les identités en présence dans un site (les ethnies, les races, les classes sociales avec leurs identités spécifiques); on ne décrit pas les détails des valeurs et des comportements en présence; on parle d'identité locale, de mémoire collective. La seule connotation appréhensible est toujours la dimension collective, humaine, teintée d'une vaste allusion au passé.

Par leur absence de contenu précis, ces discours sont comme l'évocation du «grand récit» disparu. C'est le symptôme d'un malaise, la recherche d'un répondant dans le social. C'est une forme de persuasion. On reste au niveau de l'appel et de l'invocation d'une sensibilité au culturel, comme si le fait de faire allusion à des valeurs culturelles les créait, comme si le fait de parler de culture locale garantissait sa pérennité ou sa résurgence. Il s'agit presque d'une attitude magique comme la croyance en la toute-puissance des mots et la toute-puissance des idées dont parle Freud¹⁰ où on croit conjurer une situation simplement par la pensée.

Si on en reste à cette forme de rhétorique, le risque encouru est d'accentuer la coupure entre intervention et public, produisant encore une fois la situation inverse au but escompté. Au lieu de rencontrer une légitimation, le design ferait face à un discrédit grandissant de la part du public¹¹, faute d'avoir saisi les nouvelles réalités culturelles, les nouvelles données, les pressions concrètes, les conflits.



Quelles solutions a-t-on pour sortir du cercle vicieux de la redondance du langage, pour trouver une légitimation véritable? Observer de près le langage utilisé, lui donner une précision et donner une précision à la démarche semblent nécessaires.

AUTOCRITIQUE

La première voie est d'opérer un travail interne au discours, le réajuster, donner force et précision au langage utilisé. La vacuité des mots n'est pas un phénomène spécifique à cette situation; nous sommes à une époque où les mots sont utilisés vite et leur sens est rapidement consommé. Un des objectifs de l'entreprise philosophique de Wittgenstein est d'opérer une thérapie du langage, de redonner une force au langage, de trouver les moyens de combattre le piège des mots, de remettre les mots «dans le corps», de valoriser la pensée comme activité contre tout dogmatisme¹². Il s'agit d'acquiescer une discipline intellectuelle, de rechercher la rigueur et l'honnêteté sur ce qu'on dit, sur les limites de ce qu'on peut dire.

*Maintes nouvelles figures culturelles sont manifestes dans différents quartiers, dans différentes parties des campagnes. Les enquêtes permettent de les connaître, mais pas de les contrôler.
Soho, New York, 1990,
Photo J. Epstein.*



Il est crucial de savoir où le projet doit s'arrêter pour laisser s'exprimer les formes de vie déjà là. Pointe Saint-Charles, Montréal, 1994. Photo J. Epstein.

En particulier, il s'agit de démystifier l'attitude magique selon laquelle les mots peuvent faire revivre des valeurs disparues. La «fin des rands récits» est irréversible. Les traditions ne peuvent pas être ressuscitées. Le retour au passé et la recherche d'une culture collective unitaire sont des illusions. Il est illusoire de vouloir faire coller des identités traditionnelles aux territoires alors que les conditions de leur manifestation ont changé. Il faut dépasser la conception idéaliste hégélienne de l'«architecture comme langage» qui véhicule la croyance que des valeurs peuvent être inscrites dans un aménagement et lues par «l'esprit»¹³. Les valeurs ne peuvent être ni inscrites ni ranimées par la simple volonté d'un projet. *Ce ne sont pas des mots qui les feront revivre, ni des formes de design.* La disparition des traditions n'est pas un phénomène qui s'opère en vase clos; elle résulte des changements modes de vie, de technologies (ceci est net pour l'agriculture, mais aussi pour les comportements urbains, la communication et la sociabilité). Les expressions culturelles en jeu dans l'espace (représentations, usages, marquages) sont des *formes de vie*¹⁴. Elles ne peuvent pas être isolées. Elles résultent d'un processus complexe, en grande partie inconscient, fait de multitudes de gestes et d'habitudes quotidiennes. Elles ne sont pas régies par un processus mécanique, répétitif, reproductible «in vitro».

L'autocritique est aussi la mise à jour du sens idéologique et politique d'une intervention. Redonner du poids aux mots souvent trop vite dits, c'est aussi s'arrêter et prendre conscience des options idéologiques et politiques qu'on manie et que la rhétorique charrie. La critique permet de cerner les préjugés, le sens des hiérarchies sociales sous-jacents aux discours. L'abondance de discours sur le culturel ne cache-t-elle pas simplement le refus d'accepter les nouvelles figures qui prennent forme? Par exemple, quand on initie un projet sur la base de l'«absence d'identité» d'un lieu, la «perte d'identité» d'un lieu - ce qui est très fréquent - n'est-ce pas par refus de saisir les nouvelles figures culturelles, la nostalgie d'un certain sens? Cette réflexion doit être poussée scrupuleusement. L'étalon de mesure par rapport auquel on évalue le sens n'est-il pas composé d'images de campagne et de vie de quartier idéalisées, stéréotypées? N'a-t-on pas tendance à juger les paysages selon un nombre restreint d'idéal types, faisant correspondre à chaque paysage un étalon de mesure unique, hors-temps?

Il est important de repérer si un discours implique de la *méfiance*, la *dévalorisation* de certains paysages et la *résistance* à de nouveaux paysages: paysages marqués par la pauvreté ou la délinquance, paysages façonnés par la culture de consommation, expressions de références et d'usages exagérément liés à une culture de masse dont le designer veut se démarquer.

Aucun espace n'est vide de sens. Il ne peut pas y avoir d'absence d'identité, mais des identités nouvelles dont le sens est à découvrir. Maintes formes de vie sont manifestes dans différents quartiers, dans différentes parties des campagnes. Ces cultures sont méconnues surtout dans les zones laissées pour compte marquées par la pauvreté. Les manifestations de la précarité, la déviance, l'itinérance sont couramment relégués au domaine des problèmes sociaux, identifiés en figures statistiques. Elles n'ont pas de statut de culture, mais sont considérées comme des formes de pathologie. N'y a-t-il pas lieu de comprendre davantage les comportements induits par la précarité comme figures culturelles? N'y a-t-il pas lieu de cerner quelles sont les conditions minimales de confort matériel et psychologique dont certains individus et groupes sont démunis pour pouvoir jouer un rôle dans le marquage du paysage? Il y a là un problème de positionnement éthique dont on ne peut pas se dispenser.

RENONCER AU CONTRÔLE, DOSER L'INTERVENTION, DÉJOUER LA PEUR

La deuxième voie, complémentaire à la première est de réajuster la relation aux cultures en regardant de près jusqu'à quel point on peut les connaître et ce qu'on peut en dire. Les enquêtes à caractère socioculturel semblent la solution pour donner un contenu aux vocables (mémoire, valeurs locales, etc.) et pour saisir les nouvelles figures qui apparaissent. Mais là aussi, une clarification est à faire «en amont» des enquêtes sur la finalité du projet et sa portée. Les enquêtes peuvent donner un contenu aux mots en apportant les détails de la vie quotidienne et du vocabulaire usuel des individus et des groupes, selon leurs origines, leurs langues et leurs besoins. Les nouvelles figures culturelles peuvent ainsi être connues. *Mais elles ne peuvent pas être contrôlées.*

Les sciences humaines ne sont pas immunisées contre la pression de la performativité et contre le scientisme. Mais l'apport le plus fructueux des recherches récentes, particulièrement en ethnologie, est la dynamique d'autocritique et l'attitude d'humilité du chercheur. Ces tendances remontent à la critique de l'ethnocentrisme des années soixante. Cela découle aussi des influences de Wittgenstein en anthropologie sur la vigilance à exercer par rapport aux pièges scientifiques et sur la reconnaissance de la force de l'ordinaire. L'anthropologie analyse le quotidien et ses registres culturels sans jugements hiérarchiques, mettant en valeur l'échelle des pratiques, des symboles, des croyances, dans toutes les parties d'une société, analysant comment les attitudes mentales se traduisent par certaines habitudes de vie, observant combien les gestes sont importants. Dans le rapport aux paysages, l'analyse peut porter sur les interprétations particulières

res de modèles culturels artistiques ou touristiques ou sur les «bricolages» du sens et la diversité des expériences en jeu dans la perception¹⁵. *L'individu est perçu comme créatif, actif et non pas passif*. Autant d'options qui bouleversent la notion de contrôle

Le principal apport des enquêtes au design est donc d'apprendre à connaître une culture non pas pour la contrôler ni pour la caricaturer mais pour équilibrer les interventions. Il s'agit de connaître les limites de ce qu'on peut observer et dire des cultures. La connaissance d'un milieu doit permettre de doser et de contrôler les limites de l'intervention, non pas de contrôler les valeurs et les significations d'un lieu.

Concrètement, un défi majeur est de savoir repérer les espaces où l'intervention doit prendre une autre direction. C'est une question de vigilance épistémologique, d'aptitude à discerner quelles sont les priorités dans chaque situation. Le paysage et la culture ne sont pas toujours prioritaires, il peut y avoir des besoins matériels plus criants - comme les conditions de logement - face auxquels le designer s'allie à d'autres experts. Un autre défi est de savoir où l'intervention doit s'arrêter. Dans bien des cas, le rôle du designer devrait consister à faire en sorte que certains fragments de paysage plus ou moins étendus soient laissés tels quels, laissant parler les formes de vie déjà là, sans leur opposer aucune résistance, sans proposer de transformation. Il s'agit de laisser la place pour que les jeux de langage - concrets et abstraits - puissent continuer à se manifester.

C'est une question de confiance. Préciser et alléger ce qu'on dit sur les cultures va de pair avec un respect, une confiance dans les créativités possibles *dans tous les milieux sociaux*. Il est temps d'accepter que des pans de notre espace soient l'expression de cultures qui échappent à l'aménagiste. Une véritable légitimation ne peut être trouvée que si sont exprimés cette confiance et ce respect, si la tentation et l'illusion du contrôle sont abandonnées.

La «fin des grands récits», la coupure entre connaissance et société sont encore des problèmes que la pensée peut contribuer à résoudre. Les situations sociales négatives ne sont pas encore complètement hors de la portée de la réflexion et de l'analyse. Une clarification de la démarche conceptuelle, comme ce qui est proposé ici, peut encore contribuer à éviter l'accentuation des divisions sociales. Mais il faut faire vite. Sinon les inégalités se durciront. Certains espaces publics seront des paysages sous surveillance, comme c'est déjà le cas dans certains ghettos américains¹⁶. Les projets ne porteront plus que sur des territoires fermés. Il sera possible d'y faire des aménagements peut-être intitulés «paysagers» mais au nom de la sécurité. Ils exprimeront la peur. Le mot «culture» n'aura même plus la fonction rhétorique qu'il a aujourd'hui.

NOTES

1. LYOTARD, Jean-François, *La condition postmoderne*, Paris, Minuit, 1979
2. Parmi les auteurs contemporains concernés par ces questions citons: SLOTERDIJK, Peter, *Critique de la Raison cynique*, (trad.), Paris, Bourgois, 1987; BOUVERESSE, Jacques, *Rationalité et cynisme*, Paris, Minuit, 1985; BOURDIEU, Pierre, *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1992; JACOBY, Russell, *The last intellectual*, New York, Basic Books, 1987; *Dogmatic wisdom*; LIPOVETSKY, Gilles, *Le crépuscule du devoir*, Paris, Gallimard, 1992; FINKIELKRAUT, Alain, *La défaite de la pensée*, Paris, Gallimard, 1987; MINC, Alain, *Le moyen Age planétaire*, Paris, 1994.
3. Ne perdons pas de vue que cette prise en compte du contexte s'est articulée petit à petit depuis les années soixante, en réaction contre le fonctionnalisme. On peut y voir aussi un lien avec la typo-morphologie en architecture.
4. Parmi les publications québécoises récentes sur ces thèmes signalons: Le projet de paysage au Québec, *Revue Trames*, Faculté d'Aménagement, Université de Montréal, Mai 1994. Les paysages, *ARQ* n°85, Juin 1995.
5. Ce problème épistémologique posé par le scientisme et le solipsisme a été profondément analysé par Wittgenstein. Voir EPSTEIN, Judith, «Diagrammes, Modèles et perceptions», *Culture Technique*, Juin 1985, p. 249-259.
6. JACKSON, John Brinckerhoff, donne une très bonne description de la façon dont les coutumes paysagères d'aménagement des espaces publics, dans les petites communautés urbaines américaines ont été supplantées par les réglementations d'aménagement centralisées, au début du 19^e siècle. cf. «The American public space», in *Architecture and public spaces*, *The Public Interest*, n° 74, winter 1984, p.52-65.
7. Les cas les plus dramatiques sont ceux de la disparition de l'agriculture, au Québec comme ailleurs et, en ville, la disparition des modes de vie et usages de l'espace liés à l'industrie. Ces mutations donnent lieu à l'apparition de zones rurales et urbaines où les habitants ne sont plus acteurs, des zones laissées pour compte complètement ou partiellement abandonnées, cf. *Trames*, op. cit.
8. Ces aspects sont examinés de près dans le travail de doctorat de TILSON, David, sur la rhétorique des politiques de conservation de Parcs Canada, Université de Montréal, Faculté de l'Aménagement.
9. Ces constats rejoignent certaines caractéristiques de la conservation du patrimoine architectural. Plus la relation à la culture est insaisissable et fractionnée, plus les projets font appel à la notion de culture comme s'il s'agissait d'une entité stable et lisse composée de valeurs partagées, sûres. cf. DE CERTEAU, Michel, GUILLAUME, Marc, EPSTEIN, Judith, BACHMAN, Laurence, *Le rôle des dispositifs urbains de conservation architecturale dans la mise en ordre du passé*, rapport de recherche, Paris, CORDA, 1989. Voir aussi GUILLAUME, Marc, *La politique du patrimoine*, Paris, Galilée, 1980.

10. FREUD, Sigmund, *Totem et tabou*, Paris, Payot, 1970; *Civilization and its discontent*, Londres, Hogarth Press, The Internationale Psycho-analytical library, n°17, 1949.
11. Un discrédit semblable est déjà net dans plusieurs domaines de la vie publique, des médias à la politique.
12. «La philosophie n'est pas une doctrine, mais une activité», WITTGENSTEIN, Ludwig, *Tractatus-logico-philosophicus*, (trad), Paris, Gallimard, 1961, p. 52, 4.112. Voir aussi BOUVERESSE, Jacques, *Wittgenstein: la rime et la raison, Science, éthique et esthétique*, Paris, Minuit, 1973.
13. «Un ouvrage d'architecture (...) est un langage qui, tout muet qu'il est parle à l'esprit. Les monuments de cette architecture doivent donc, par eux-mêmes, donner à penser, éveiller des représentations générales», HEGEL, *Esthétique*, Textes choisis, Paris, PUF, 1967, p. 21-39 (L'architecture art symbolique).
14. Cette expression traduite de l'allemand «lebensform», utilisée par Dilthey, est bien explicitée dans WITTGENSTEIN, Ludwig, *Remarques sur le Rameau d'or de Frazer*, Paris, L'Age d'Homme, 1982.
15. Ces thèmes sont ceux de nos recherches ethnologiques sur les mutations des pratiques particulières (marquages) et des valeurs attribuées aux paysages par les individus et les groupes, dans des portions de territoires précis. Nos références principales sont Wittgenstein, De Certeau, Mauss, Lévi-Strauss, Geertz. Pour une vue d'ensemble de ces approches, voir EPSTEIN, Judith et al., *Paysage au pluriel*, Paris, Cahiers du patrimoine ethnologique, Ministère de la culture, 1995.
16. Certaines parties de Los Angeles seraient surveillées en permanence par des caméras vidéo embusquées dans les réverbères. Voir le dossier «Citoyens sous surveillance», *Le Monde Diplomatique*, Mai 1993.

L'AUTRE BOIS-FRANC: INFLEXION POUR LE TEMPS

UNE GRAMMAIRE URBAINE

BÖRKUR BERGMANN

Une étude du site de
l'aéroport de Canadair,
Ville St-Laurent

Client:
Bombardier Immobilier

Équipe:
Les architectes
Gilles Huot et
Louis-Joseph Papineau
Design urbain: Börkur
Bergmann, architecte
Urbanisme:
Yves Langevin, urbaniste
Génie civil: Dupont
Desmeules et Associés

INTRODUCTION

L'aéroport de Cartierville dans le nord de Montréal était un ancien aéroport militaire qui devint, après la guerre, la propriété de l'avionnerie Canadair.

La société Bombardier Inc., dont Canadair est maintenant une filiale, a pris la décision en 1989 de suspendre l'opération de l'aéroport et a, en la personne de Laurent Beaudoin, P.d.g. de la société, donné le mandat aux architectes Gilles Huot et Louis-Joseph Papineau d'étudier comment elle pourrait développer ce territoire à court et à long terme.

L'étude préliminaire mettait de l'avant deux idées fondatrices pour ce projet: tout d'abord l'intégration d'un des modes de transport manufacturé par Bombardier, le monorail et, plus tard, sa connexion au réseau du métro; deuxièmement, dû à la proximité de la rivière des Prairies, l'introduction de bassins de rétention pour l'eau de surface. Dans cette perspective des essais préliminaires ont été effectués en maquette. Par ailleurs c'est la mixité sociale et la mixité de financement qui constituaient l'objectif de Bombardier qui souhaitait voir sur ce site un programme essentiellement à base d'habitation.

Très enthousiaste face à ces idées prospectivistes, Laurent Beaudoin donne son aval au projet et l'étude présentée ici sera élaborée jusqu'à la fin de l'année. Entre-temps, la société filiale Bombardier immobilier est fondée et c'est elle qui représente alors le client. Bombardier immobilier choisit une orientation plus commerciale pour le développement du site et l'équipe du projet doit se retirer.

THÈME

L'ensemble de ces objectifs mena à donner à ce projet le thème de *l'intégrité*. L'intégrité au sens des préoccupations de la commande, mais aussi au sens des opportunités exceptionnelles qu'offrait ce cadre de travail. Non seulement il s'agissait d'un mode de transport collectif particulier, mais on a également avancé tôt dans processus l'idée des bassins de rétention pour l'eau de surface. Ce thème est devenu une *lumière-guide* aux différentes échelles du projet, à savoir dans l'ensemble, dans les fragments, dans les dispositifs-type de circulation, et dans les typologies d'habitation.

CONTEXTE

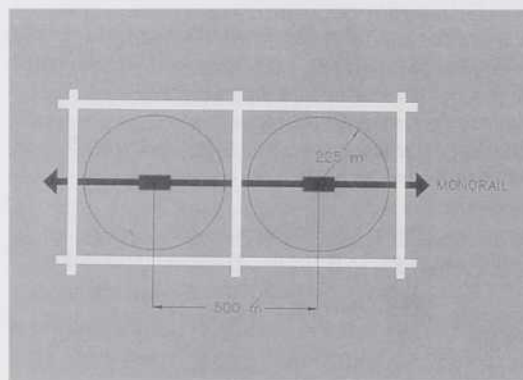
Un contexte de juxtapositions de différences, de discontinuités, légitima un projet autonome. Néanmoins, quatre facteurs ont été retenus: la continuité de la rue Poirier, à la demande de la municipalité; la pénétration de l'axe Alexis Nihon dans la zone du projet; le prolongement du boulevard Cavendish; l'intégration d'une école, d'une patinoire et de terrains de jeu dans un parc de loisirs.



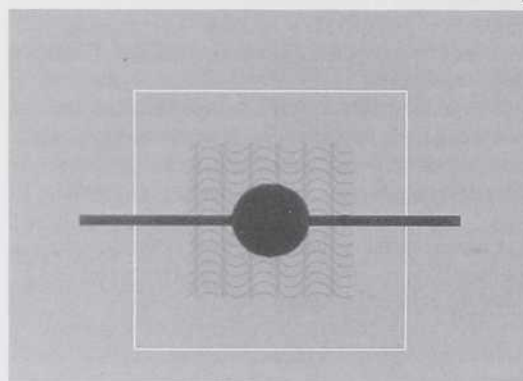
1



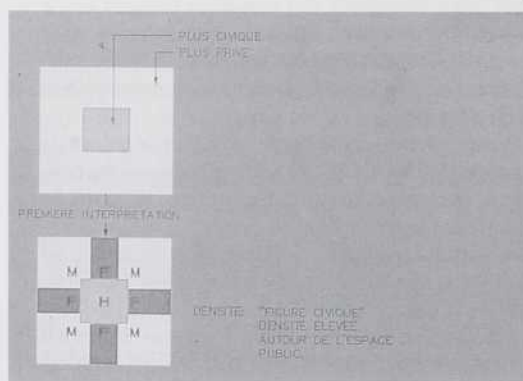
2



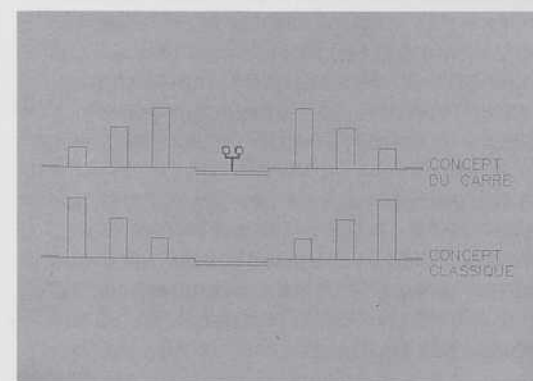
3



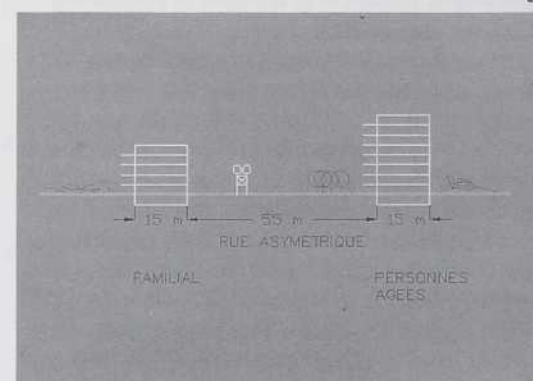
4



5



6



7

En examinant le tissu proche du site, on y trouve une trame carrée, à dimension industrielle, par rapport aux quadrilatères traditionnels de Montréal. Son existence est venue appuyer le tracé urbain de notre projet.

GRAMMAIRE URBAINE

Le monorail: modulation de desserte

Les données techniques inhérentes au concept du monorail font que la distance à pied de desserte considérée est de 225 à 250 mètres, ce qui implique une distance moyenne de 500 mètres entre les stations. Ce fait et la présence de la trame décrite ci-dessus nous a conduit à opter pour une trame carrée de 500 mètres. Ce carré correspondait en son centre à la station du monorail et ce centre faisait figure également de l'idée d'une communauté, et en ce sens il possède une certaine autonomie et une qualité d'introversion, permettant de constituer un univers paisible.

Configuration type: le module urbain

Cet univers que nous appellerons module urbain est donc une agglomération urbaine faite en fonction de et

en privilégiant ce transport public. En ce sens, le projet nous amena à définir une *urbanité particulière*: le centre confondu avec la station correspond à un espace public exclusivement piéton tandis que la périphérie est circonscrite par une voie de desserte automobile.

La figure civique: schéma de densité

La station du monorail au centre et les voies automobiles en périphérie permettaient logiquement d'établir l'opposition entre le centre comme plus public et la périphérie comme plus privée. Ces nouvelles données ont permis de produire une haute densité au centre et une basse densité en périphérie. Superposé par les plans aquatiques (bassins de rétention) ce profil correspond à l'inversion de la coupe plus habituelle.

Cette *urbanité particulière* consiste en un espace public contenu par un gabarit relativement élevé (15 étages) où se conjuguent la station de monorail, des équipements publics, des commerces, l'eau et la verdure. L'accès public au centre se fait par deux axes, à densité moyenne (6-8 étages), qui se croisent au centre, dont l'un comprend des services et des commerces tandis que l'autre possède un caractère plus paysager.

Juxtaposition: superposition d'échelles

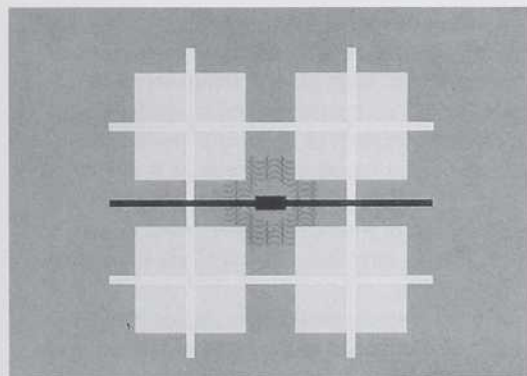
La juxtaposition des modules produit un effet de superposition des quadrants: les angles, à basse densité (2-3 étages), produisent un tissu continu et carré, sectionné par les voies automobiles.

Hierarchie des espaces publics

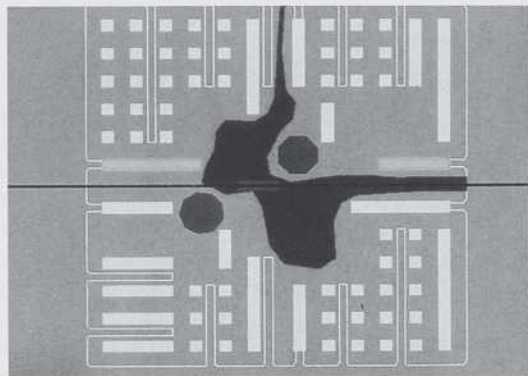
Le construit va orthogonalement du centre dense, en passant par les axes croisés à densité moyenne, jusqu'au tissu de basse densité dans les angles; tandis que la hiérarchie des espaces publics se développe en diagonale, produisant en même temps un changement scalaire.

Le plan libre à l'échelle urbaine

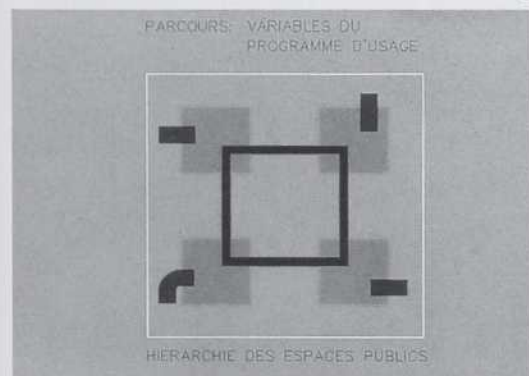
Le paradigme décrit ci-dessus constituant le module urbain possède cinq vecteurs qui représentent des variables d'un module à l'autre. Ainsi cette grammaire permet de générer un plan libre qui s'infléchit aux différentes conditions, dans l'espace et dans le temps.



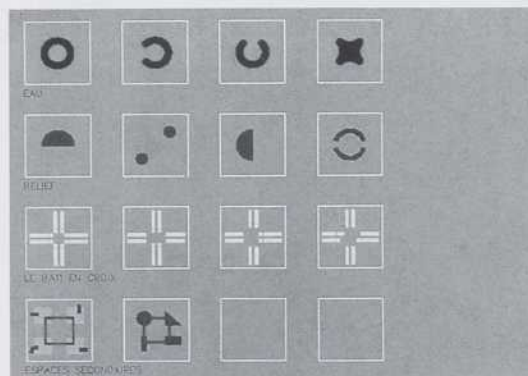
8



10

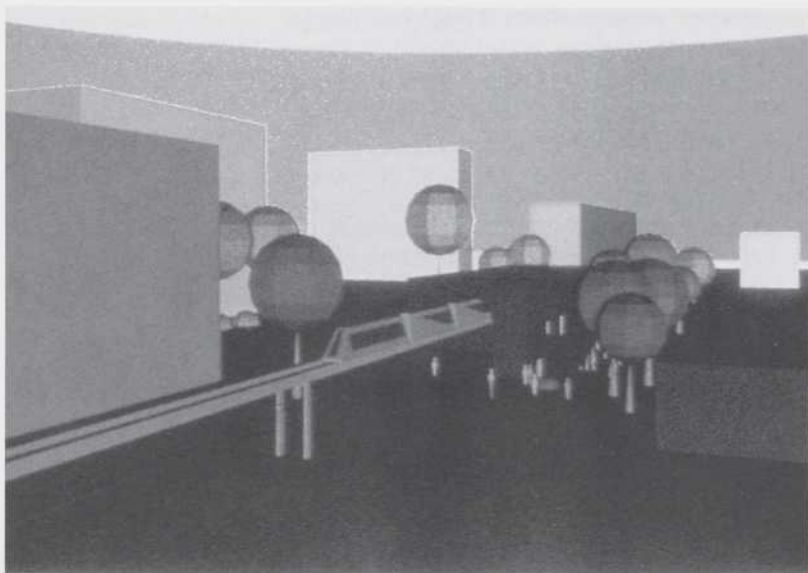


9



11

1. Étude préliminaire: zone d'habitation
2. Étude préliminaire: zone de bureaux
3. Le monorail: modulation de desserte
4. Configuration type: le module urbain avec son bassin de rétention
5. La figure civique: schéma de densité
6. La figure civique: inversion de la coupe habituelle
7. L'axe piéton principal: la coupe asymétrique
8. Juxtapositions: superposition d'échelles
9. Hiérarchie des espaces publics
10. Les variables: grammaire pour un plan libre
11. Le module urbain: desserte automobile



MODÈLE AMÉNAGEUR EN TROIS DIMENSIONS

Le module urbain: scénario de croissance

Au sein du module même qui comprend environ 1000 unités de logements, la stratégie principale consiste à donner une identité de lieu communautaire dès le départ au développement. Le premier pas dans cette direction consiste à aménager le centre avec l'eau, le relief et la végétation. Celui-là constituera en même temps l'aboutissement du premier bras des axes croisés lequel est la deuxième étape. L'étape suivante comprend les quadrants à basse densité.

Le module urbain: desserte automobile

Le concept du module urbain est inhérent au transport en commun qu'est le monorail. Le privilège que l'on rend ici au piéton, n'exclut pas pour autant l'automobile qui est repoussée au deuxième rang: la desserte

générale est périphérique. La desserte vers l'intérieur du module s'effectue par des voies en cul de sac.

Ce modèle aménageur en trois dimensions est autant un paradigme par son développement dans un plan d'ensemble qu'il devra l'être à son échelle propre au sens qu'il doit permettre aux différents architectes d'intervenir dans un même module.

LE PLAN D'ENSEMBLE

Un essai d'application du module à l'ensemble du site permet de lire sa capacité d'inflexion. D'abord on lit ici l'inflexion à caractère topologique dans la mesure où il s'agit d'une projection synoptique qui, par sa nature même, nie le temps.

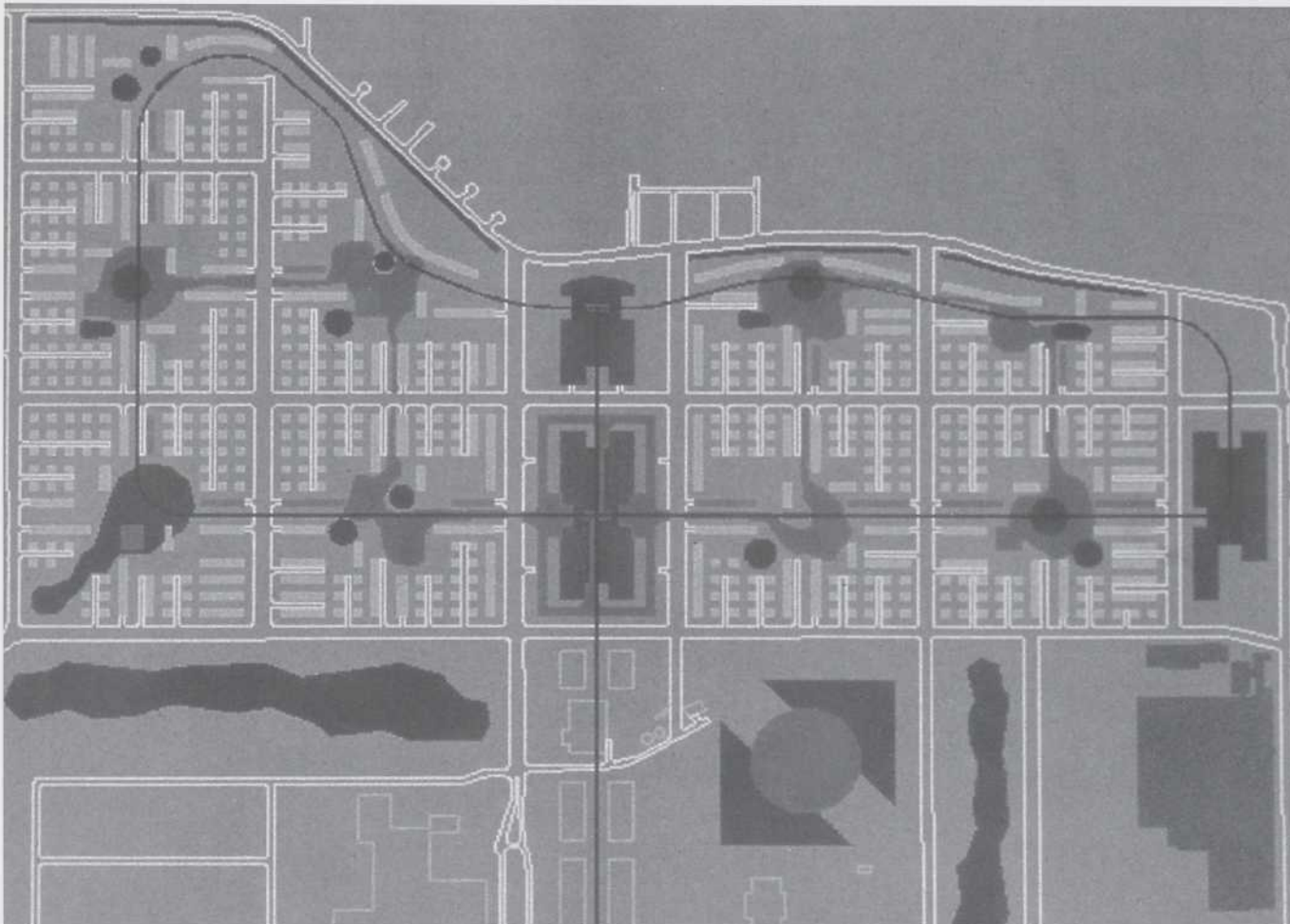
Deuxièmement, le module prend ici une leçon du temps, au sens qu'il est conçu pour être infléchi et non statiquement répété. Au delà de sa figure fondatrice, il est ouvert à diverses interprétations, aux fluctuations économiques et à la demande sociale.

Le plan d'ensemble s'étend du boulevard Laurentien, un artère de circulation importante à l'est, jusqu'à la zone industrielle de Ville Saint-Laurent à l'ouest. Dans sa figure primaire, une bande servante nord-sud, incluant bureaux et commerces, articule de part et d'autre des zones d'habitation.

Un ensemble de bureaux sur le boulevard Laurentien à l'est, connecte une station de métro à la première station de monorail. C'est ici que se situe le départ du développement. Le plan d'ensemble comprend deux lignes de monorail: celle de la station de métro qui boucle l'ensemble du développement et celle qui part du centre commercial Place Vertu au sud et qui suit la bande servante nord-sud où elle est connectée à la première.

En fin de compte la société Bombardier Immobilier a abandonné cette perspective innovatrice et a opté pour une urbanité et une architecture conventionnelles et commerciales, manquant ainsi une occasion unique de développer un projet démonstrateur tourné vers le futur.

12



13

12. Vue du centre civique d'un module
13. Le plan d'ensemble

LE PROJET DE PAYSAGE DU VILLAGE DE VERCHÈRES ¹

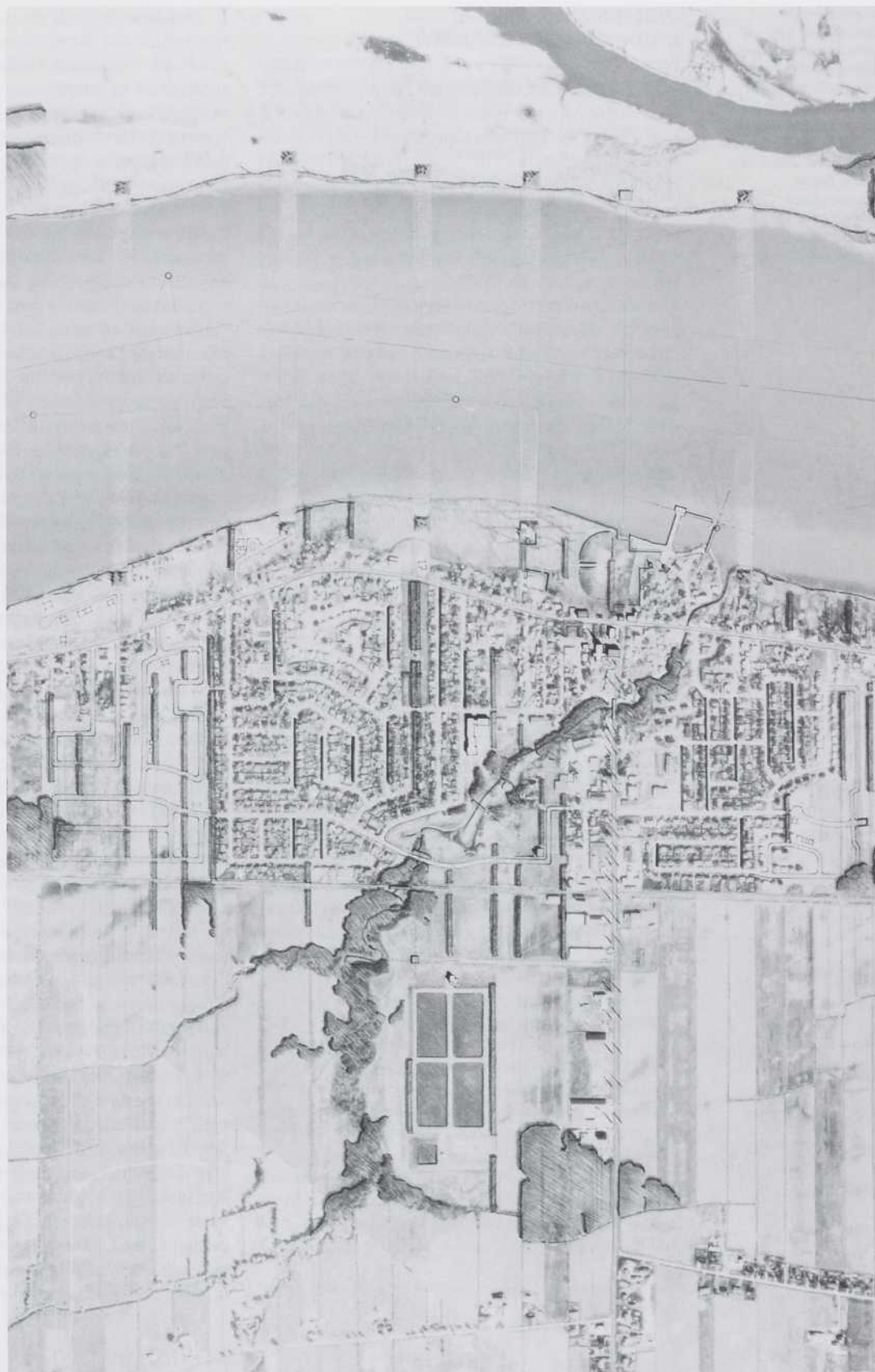
PHILIPPE POULLAOUEC-GONIDEC

PROFESSEUR ET DIRECTEUR DE L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE PAYSAGE, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Client
*Municipalité de Verchères
en collaboration avec
le ministère de la
Culture et des
Communications du
Québec*

Concepteurs
*Peter Jacobs et Philippe
Poullaouec-Gonidec,
Professeurs à
l'Université de
Montréal et
architectes
paysagistes*

Dans la volonté de faire valoir les qualités et la singularité du village de Verchères, le ministère des Affaires culturelles du Québec et l'Université de Montréal en collaboration avec la municipalité ont entrepris, en 1992, une étude portant sur l'évaluation du patrimoine architectural, des composantes visuelles et ethnologiques du village ². Les conclusions de cette recherche initiée dans le cadre du programme d'aide aux municipalités en matière de patrimoine, ont démontré l'urgence d'intervenir sur le village de Verchères. Consciente de cette nécessité, la municipalité a décidé de poursuivre en 1994 sa collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications, en confiant un deuxième mandat à l'Université de Montréal pour réaliser une stratégie d'interventions paysagères sur certains secteurs problématiques du village de Verchères identifiés dans la première étude. Ce mandat dirigé par Peter Jacobs et Philippe Poullaouec-Gonidec a été réalisé dans le cadre d'une concertation étroite entre les représentants de la municipalité de Verchères et les représentants du ministère de la Culture et des Communications. Cette collaboration de plus d'un an a permis de préciser certains objectifs du projet et de valider les idées et les axes proposés par les deux concepteurs dans la stratégie d'interventions paysagères.



*Plan d'ensemble de la
stratégie paysagère*

1. Madeleine de Verchères: regard vers la rive opposée
2. Îlette dans l'un des rangs de la plaine agricole de Verchères
3. Îlette Dansereau: une île dans les champs
4. Ambiance intérieure d'une îlette reconstituée
5. Alignement de rang de peupliers dans la plaine de Verchères

INDUIRE L'IMAGINAIRE D'UN SOCIAL HÉTÉROGÈNE

Pour définir cette stratégie paysagère, nous avons considéré le territoire comme étant l'élément constitutif de la collectivité parce que le village ne peut exister sans lui et vice versa. Deux éléments génèrent l'expression de cette relation territoriale: le boisé de Verchères et le fleuve Saint-Laurent. Le projet de paysage rétablit la filiation qui existait autrefois entre le village et son boisé sur la base d'une réinterprétation, et favorise la création d'une liaison forte entre le village et l'espace fluvial.

Pour rencontrer le premier objectif, la stratégie suggère une intervention paysagère qui renforce la présence d'emblèmes territoriaux, comme le phénomène des îlettes³ et des rangs. Ceux-ci prennent formes par le biais de plantations de groupements d'arbres, d'alignements d'arbres et de haies. Ces expressions traduisent l'idée d'une extension du boisé de Verchères vers le village et le fleuve. Ces plantations de végétaux viennent se superposer sur les deux quartiers d'habitation adjacents au quartier historique tout en leur permettant de s'ancrer à la plaine agricole et ainsi en rappeler l'existence et l'appartenance. Cette intervention permet d'unifier le caractère hétérogène de l'habitat villageois.

Le deuxième objectif d'intervention stratégique poursuit la trajectoire de sens induit par le point précédent. Les terrasses basses intègrent ce mouvement d'interpénétration des rangs et le projettent au-delà de l'espace du fleuve. Ce geste (au sens figuré du terme) initie le marquage d'un véritable espace fluvial. Celui d'un territoire à reconquérir parce que paradoxalement, le passage très fréquent des bateaux commerciaux de gros tonnage a contribué à désunir le village de l'espace fluvial et de ses îles. Cette action de reconquête rejoint en quelque sorte le geste de la statue de Madeleine de Verchères⁴ qui dirige son regard vers la berge opposée. Le village regagne la présence qui lui revient dans l'espace du fleuve.

Les deux objectifs du projet sont des gestes de réappropriation territoriale et sur le plan de l'imaginaire, ils impliquent l'idée d'une reconquête. La stratégie est structurée sous forme d'actions paysagères posées sur l'espace villageois; des interventions qui visent à établir de façon concrète la présence du bois de Verchères, de la plaine agricole et celle du fleuve dans l'espace villageois. Les exemples suivants illustrent ces idées:

«L'expression du bois de Verchères est transposée sur le territoire sous forme d'îlettes. Celles-ci servent à encadrer le village et ses îles. L'implantation de nouvelles îlettes est utilisée pour faire écho tant au bois de Verchères qu'à d'autres îlots d'arbres de la plaine agricole comme l'îlette Dansereau. L'idée est de rétablir sur le territoire du village, des endroits où pourront être vivaces les pratiques anciennes et futures qui se rattachent à cet archétype local. Pour les ruraux d'origine, ces boisés sont des lieux chargés de souvenirs d'enfance, des lieux destinés à la chasse du petit gibier et des réserves de bois au fond d'un rang. Il s'agit ici pour les locaux d'une superbe métaphore paysagère des îles du fleuve Saint Laurent. Pour les néolocaux (natifs des méandres de l'étalement urbain), ces îlettes peuvent être lues, interprétées et appréciées comme une qualité environnementale de leur nouvel espace résidentiel. Elles viennent corroborer à la qualification esthétique suivante: «le paysage est beau parce qu'il est l'expression d'une nature sauvegardée dans la vaste plaine agricole». À l'image de la friche végétale urbaine, l'îlette est la reconstruction d'une biomasse vestige de la couverture végétale de la plaine du fleuve Saint Laurent. C'est le rappel d'une origine gommée par le défrichage. L'îlette offre sans nul doute de multiples prises de sens. Par leurs significations, elle permet de rejoindre l'imaginaire d'un collectif pluriel. Elle est le lieu de convergence d'un social hétérogène. Ce phénomène de boisé est ainsi l'expression d'une nature qui fédère un social multiple. Selon le plan proposé, une des îlettes a comme fonction principale de signaler l'entrée au village à partir de l'autoroute 30. Un duo d'îlettes borne les limites est et ouest du territoire cultivé pendant que deux autres îlettes, érigées sur l'île Marie, servent à établir des points d'ancrage à l'espace fluvial de Verchères.»

«L'expression de la plaine agricole est matérialisée par l'empiètement des rangs sur les quartiers d'habitation. La construction d'alignements de végétaux dans le prolongement de certains rangs sélectionnés permet le retissage de la plaine et du cadre bâti. Les alignements de végétaux sont l'expression d'une trace qui existait avant l'extension des deux quartiers résidentiels adjacents au noyau ancien du village. Ils sont le rappel d'une origine gommée. De plus, cette opération



1



2



3



4



5

paysagère traduit l'hétérogénéité urbanistique du village de Verchères en un ensemble cohérent bien que diversifié. Cette trame concilie donc les particularités. Pour ce faire, deux types d'interventions sont proposés. À certains endroits stratégiques de la plaine et du village, les lignes de force qui représentent la division des rangs, sont signalées par des alignements d'arbres. Dans d'autres situations, ces lignes sont marquées de façon plus modeste par des plantations de haies ou des plates-bandes. Cette prolongation des rangs en dehors de la zone agricole ne sera possible qu'avec la participation des résidents, spécialement lorsqu'il s'agira d'aménager des fractions du territoire qui ne font pas partie du domaine public.»

«L'expression d'une réappropriation fluviale est formalisée par le marquage des rives du village et de l'île Marie. Le marquage est réciproque sur chacune d'entre elles et il crée l'appropriation effective du village sur le fleuve Saint-Laurent. Le village n'est pas limité à une simple expression de façade fluviale, le fleuve Saint-Laurent lui appartient. Ce marquage territorial est fait d'amers. Le tout est renforcé par l'aménagement des berges du village ainsi que par la création de deux îletes sur l'île Marie. Celles-ci bornent les limites de ce marquage territorial et font écho à celles du village. Les amers en question, eux, sont composés de bosquets de peupliers plantés sur des monticules, à l'image de Madeleine de Verchères debout sur son piédestal. Les amers comme système d'appropriation visuelle génèrent aussi une fonction de balisage qui facilite la traversée dans le courant du fleuve. Ils offrent des alignements et plus précisément des relevements pour la traverse en bateaux.»⁵

Ces interventions paysagères évoquées s'imposent de façon lisible et deviennent ainsi les attributs de l'identité verchéroise. Elles se superposent au patrimoine ancien du noyau villageois tout en rendant possible la conservation des différentes strates du développement du village. Ce faisant, le noyau villageois n'est plus le seul générateur de l'identité locale. La filiation de l'identité villageoise est donc multiple et ouverte puisque la stratégie paysagère permet au village de se développer. Le projet de paysage présenté est un projet d'opportunités. C'est un cadre d'interventions souple, évolutif, incitant des actions collectives et individuelles des villageois dans le temps. En effet, au-delà des grandes lignes d'aménagement public, la stratégie d'intervention laisse place aux initiatives des citoyens. Ces derniers sont directement impliqués dans la formalisation des actions d'aménagement. À l'échelle des quartiers et du domaine privé, la réalisation du projet de paysage dépend d'actions collectives et de la volonté des individus. Leur participation peut prendre maintes formes allant de la plantation de haies à l'en-

tretien de simples bacs à fleurs sur leur propre terrain. Elle peut aussi se faire sous forme de droit d'usage particulier ou de don d'une partie de leur terrain pour la construction d'une îlette. L'aménagement du domaine public quant à lui, dépend du maillage du pouvoir public (la municipalité) avec des actions communautaires couplées à l'industrie locale et jumelées à des programmes d'aides gouvernementales.

La stratégie d'interventions paysagères a été présentée au Conseil municipal et à la population lors d'une consultation publique au début de l'année 1996. «*Nous avons décidé de vivre dans ce village, nous avons eu un coup de coeur (...), nous sommes soucieux de son devenir, nous ne sommes pas la banlieue de Montréal*» laissaient entendre certains néo-villageois. «*Nous entendons enfin parler de notre histoire, de ce que nous sommes (...), le projet soutient une vision qui ramène la fierté locale dans notre village*», mentionnait l'un des citoyens de Verchères lors de cette séance publique. L'appui très favorable des villageois et l'attention des élus municipaux démontrent la nécessité et la pertinence d'une stratégie d'actions fédérant une multiplicité de valeurs individuelles et collectives, c'est ce qu'induit l'idée de ce projet de paysage villageois. Sans être une simple figure de rhétorique, la référence à la culture locale prend bien évidemment une place prépondérante dans ce projet. Les expressions paysagères proposées en sont les miroirs formés et déformés du lieu. L'histoire des traditions locales, les considérations géographiques et environnementales et les réalités sociales de Verchères sont les attributs du propos sur la réaffirmation de l'identité villageoise dans son développement et sur le sentiment d'appartenance des villageois à leur territoire. Le projet de paysage proposé semble avoir cette capacité de répondre à de multiples attentes de citoyens soucieux d'appartenance et conscients de la valeur du milieu pour leur collectivité. En proposant une vision à rentabilité multiple (sociale, culturelle, économique et environnementale), le projet postule l'idée de legs culturel significatif et emblématique pour les générations futures avant que l'identité villageoise ne se noie dans la banalisation de l'étalement urbain du grand Montréal, drainant avec lui une kyrielle d'expressions individuelles en rupture profonde avec le milieu d'accueil.

NOTES

1. Ce projet a été réalisé dans le cadre d'un contrat de recherche entre le Bureau de liaison Entreprises-Université (BLEU - Université de Montréal) et la municipalité de Verchères.
2. Les résultats de cette étude ont été colligés dans un rapport intitulé «*Trois regards sur le village de Verchères: essai de caractérisation du paysage*». Ils mettent en évidence les qualités indéniables du patrimoine architectural et paysager du village et ils énoncent certaines mesures à suivre pour sauvegarder et mettre en valeur le noyau villageois. Cette étude dirigée par Philippe Poullaouec-Gonidec et développée en collaboration avec Paul-Louis Martin (Université du Québec à Trois-Rivières) et Judith-Ann Epstein (École d'architecture de paysage - Université de Montréal), a été déposée à la municipalité de Verchères et au ministère des Affaires culturelles du Québec en 1993.
3. «*Îlette*» est un terme vernaculaire. Ce terme a été noté lors des entrevues avec les habitants de Verchères. Pour nous, l'origine du mot soulève plusieurs hypothèses comme celle d'une métaphore des îles sur le Saint-Laurent ou celle de l'îlet employé en France pour décrire un hameau (c'est-à-dire un regroupement de maisons situé en dehors d'une agglomération principale d'une commune). Dans le projet, le terme d'îlette revêt une très forte valeur paysagère. Terme typiquement local, il est le symbole d'une identité verchéroise (d'une appartenance au territoire). C'est sous ce sens qu'il est interprété et introduit dans la stratégie paysagère.
4. L'histoire du village est marquée par l'exploit de Marie-Madeleine de Verchères, fille du seigneur Jarret de Verchères, qui, à la fin du 17^e siècle, en 1692, repoussa une attaque d'Iroquois venus des îles, et sauva ainsi le village. Plus qu'une anecdote, ce fait d'histoire est devenu aujourd'hui un véritable mythe (une légende) dans la mémoire collective des habitants et des québécois. La statue de Madeleine de Verchères érigée sur la terrasse basse rappelle le souvenir de cet épisode héroïque. La description pittoresque de cette légende locale est relatée dans le livre du 275^e anniversaire de la paroisse de Verchères (Municipalité de Verchères - 1984).
5. Ces trois parties descriptives du projet reprennent des extraits du rapport final de recherche intitulé «*Projet de paysage, village de Verchères*» (octobre 1995), Philippe Poullaouec-Gonidec et Peter Jacobs (École d'architecture de paysage - Université de Montréal) présenté à la municipalité de Verchères et au ministère de la Culture et des Communications du Québec, et dans le cadre d'une communication de Philippe Poullaouec-Gonidec, «*La nature dans la ville: substrats pluriels*», au colloque «*Les sociétés urbaines et la quête de la nature*» (Huitièmes entretiens Jacques Cartier, Lyon, déc. 95).

Crédit photographique: Philippe Poullaouec-Gonidec

UNE CITÉ POUR 33 296 HABITANTS

LUC LAPORTE, ASSISTÉ DE JEAN-FRANÇOIS DUBREUIL ET MATTHIEU GEOFFRION

Je me demande pourquoi on voudrait publier un idée pareille dans une revue d'architecture et d'urbanisme. Je sais bien, chers lecteurs, chères lectrices, que l'urbanisme ne se fait pas sur une idée mais bien sur des milliers d'idées ainsi que des millions de confrontations dans le temps. L'architecture ne se fait pas non plus sur une idée, c'est le moins que l'on puisse dire et cela ne se fait surtout pas sur 150 kilomètres carrés à la fois. Si l'on considère qu'il est déjà assez difficile, même avec un peu de jugement et beaucoup de travail, de concevoir et de réaliser un bâtiment d'habitation de six ou sept étages sur 15 000 pieds carrés d'implantation qui soit élégant et où on a vraiment envie de vivre, on peut s'interroger sur le sens de ce projet.

Le seul intérêt (s'il y en ait un) que je pourrais trouver à cette idée saugrenue, cette utopie, c'est qu'elle pourrait constituer une supposition, un «modèle» comme les scientifiques en conçoivent pour fins de réflexion; ils poussent un concept à l'extrême et celui-ci devient l'autre pôle d'une réalité, nous permettant de la questionner, de la mieux comprendre. Ce sont les politiciens, les économistes et ceux qui s'occupent de la chose publique en général que cette idée pourrait interpeller. Ils ont sous les yeux, depuis cinquante ans, des villes qui s'étalent comme des tâches d'huile sur des territoires agricoles et des forêts. Une ville circonscrite sur une île, qui ne peut s'étendre, rapprochant par le fait même la nature de l'habitat, devrait les intriguer et forcer, ne serait-ce que quelques minutes, leur imagination.

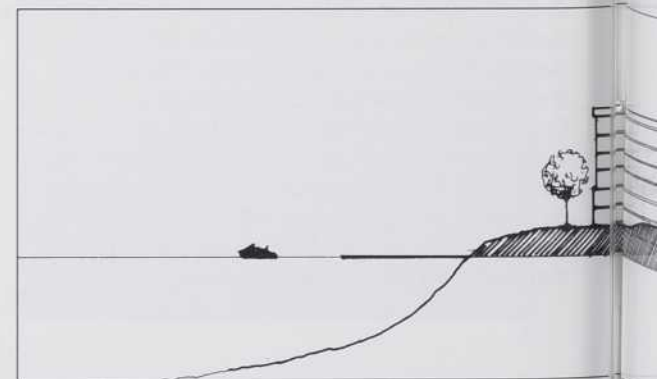
Il s'agit donc essentiellement de «raser» une petite ville (à l'exception d'une cathédrale de pierre et de quelques rares édifices) qui, développée sur le modèle californien mais située sur la rive d'un fleuve nordique, est presque continuellement battue par les vents, froide et enneigée plus de six mois par année et, du fait de cette contradiction, est d'une laideur et d'une désolation très communes dans le nord de l'Amérique. Ensuite, il s'agit simplement de concentrer ses 33 296 habitants (travail, résidence, industrie, tourisme, tout confondu) dans une jolie cité dense et articulée, dont le plus grand commerce serait de 3 000 pi², construite sur l'île en face de la ville actuelle et reliée à la rive par deux ponts qui circonscrivent un morceau de fleuve dont on pourrait contrôler la température et les marées.

Tout l'industrie légère et l'agriculture sont dans la ville à moins d'un kilomètre du résidant qui y travaille. De petits tramways circulent dans les deux sens, reliant la rive et l'île pour le transport des marchandises et des résidants. On peut aussi prendre la voiture si l'on juge plus pratique de le faire.



On peut se demander ce que seraient les implications économiques (on aurait les seuls gaspésiens qui ne pelletent pas de neige, un lieu où l'on ne vend plus de pelle à neige), sociologiques (la production artisanale par les résidants peut être une solution ultime dans l'avenir, à l'inverse des tendances actuelles), touristique (une ville comme une forteresse illuminée sur le fleuve, dans une baie où flottent des bateaux douze mois par année et qui la sépare d'une rive complètement verte).

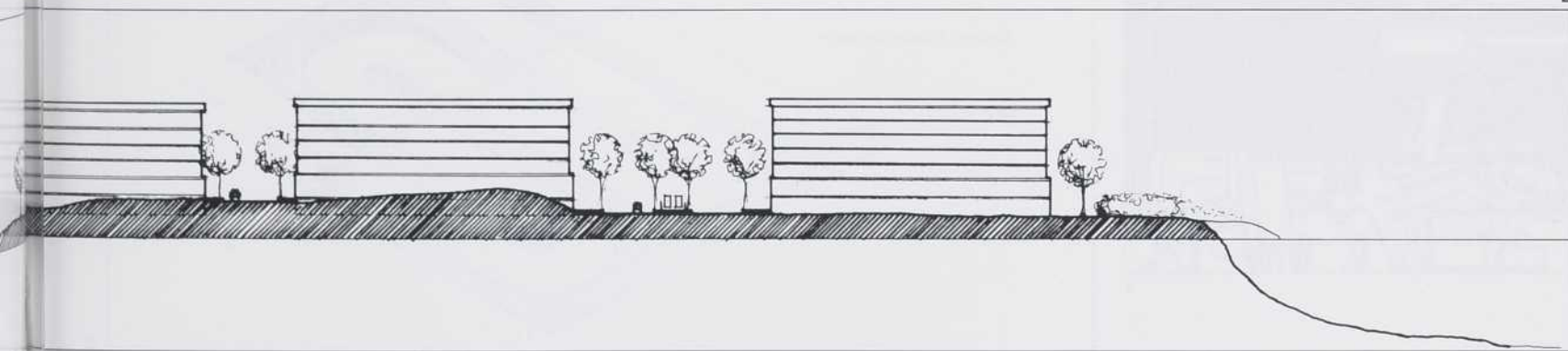
Une idée saugrenue, je vous le dis...





2

1. Carte du territoire de Rimouski
2. Plan de la cité
3. Coupe transversale de l'île



3

PARK (IN) THE AMERICAN CITY

PUBLIC SPACE IN THE NEW AMERICAN CITY / ATLANTA 1996

ARCHITECTURAL COMPETITION

ATELIER BIG CITY & CECILE BAIRD

NICK BRDAR, SCULPTEUR

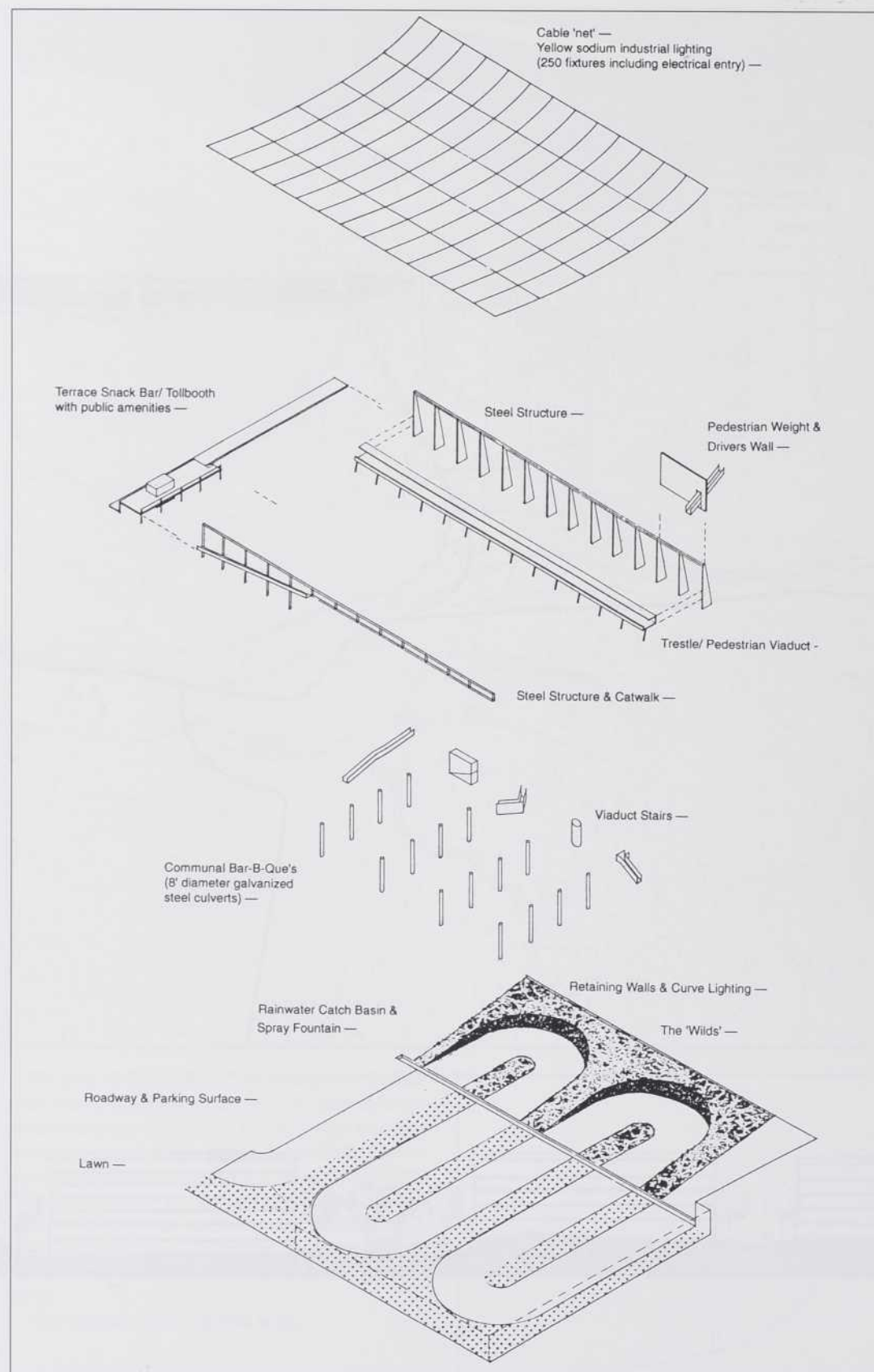
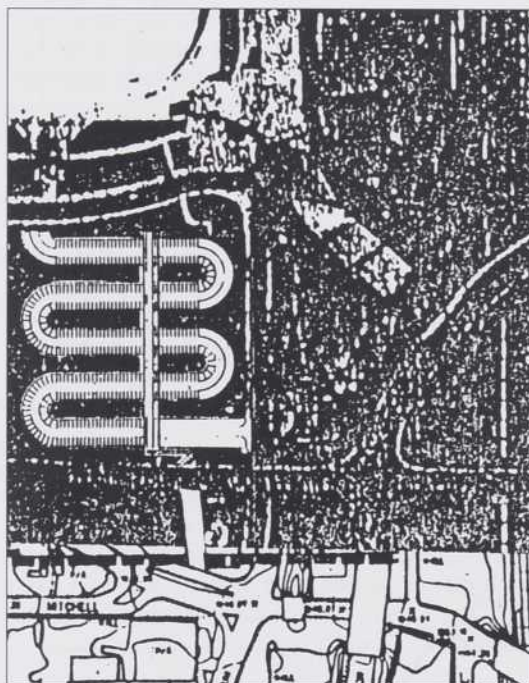
The parking lot, normally a place to avoid social interaction, requires the creation of an environment which gives reason to linger. In a place defined by the simple purpose of the massing together of vehicles, this project attempts to open up avenues for social interaction.

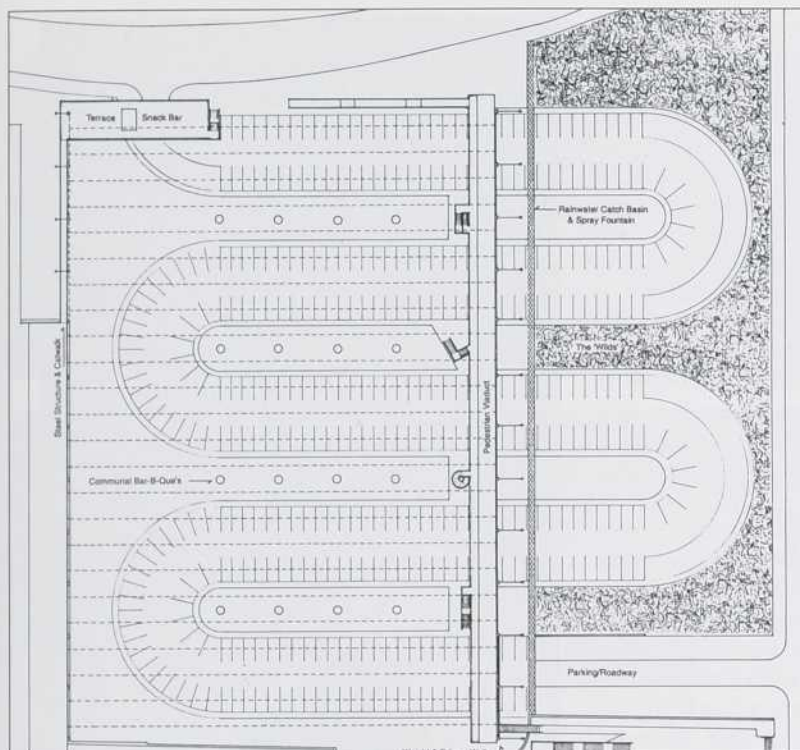
Upon entering the site, the familiar rituals of hunting for a spot are given shape in the snakelike layout of the lots. Once the vehicles are victorious and have entered their spots the occupants can find a breathing space on the neighbouring strips of grass.

These new pedestrians can follow the low path led by the sounds of water in the Rainwater Catch Basin or they can climb one of the stairways to the raised Pedestrian Viaduct to find shade and an overview of the site as they traverse the lot. Columns of drainage pipes containing barbecue pits rise out of the grass. This invitation to picnic and claim back-yard status may lead to a factory of picnickers sending smell signals to the nearby city.

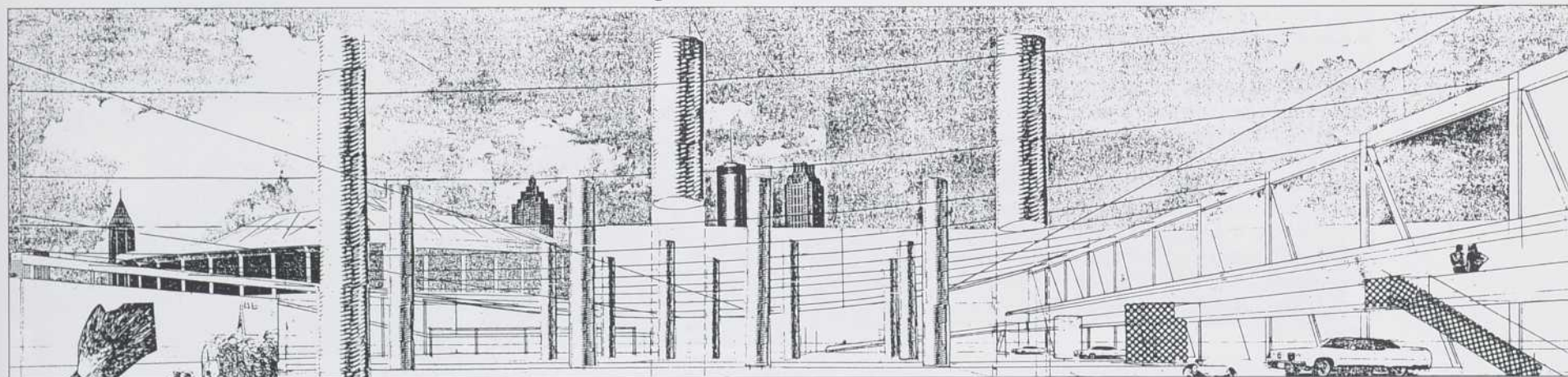
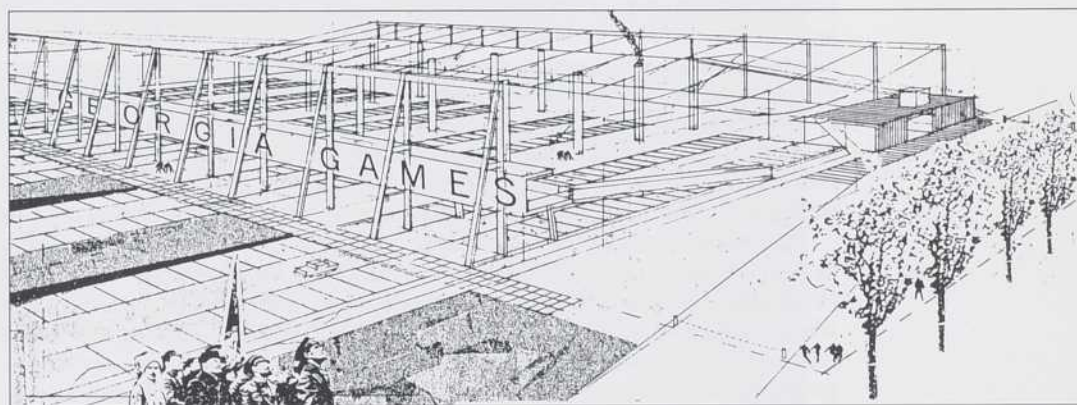
From the tops of the trestles supporting the Viaducts, suspended cables define a curved net. At night his curved plane is transformed into a roof of light which defines the immense volume of the lot. The vertical and horizontal movements construct the internal volume of the public space.

The parking lot is the space par excellence in which to experiment with the changing definitions of public/private spaces in the city. In this project the goal in transformation of such a site is the resulting possibilities of human interaction.





1. Location plan
2. Installations Strategy
3. General plan
4. Aerial view of Site
5. Interior view of Parking Field



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, ROUYN-NORANDA

LES ARCHITECTES BART, CARRIER, GAUTHIER

Équipe de conception

Frédéric Carrier,
architecte
Martin Brière, architecte
Philippe Drolet, architecte
France Dumulon, stagiaire
Christian Noël, architecte
Jean-François Bélanger,
architecte paysagiste
stagiaire

Le nouveau bâtiment prend place au centre d'une large brèche dans la trame orthogonale de Rouyn-Noranda provoquée par les obstacles naturels que sont l'affleurement rocheux du Cap d'Ours et les sols marécageux avoisinants. Après vingt années de développement, cette faille se situe au milieu d'un ensemble d'institutions d'enseignement, venues s'installer successivement, de part et d'autre : la polyvalente, les pavillons du cégep et les équipements sportifs destinés à la finale des Jeux du Québec de 1973.

Parmi les espaces laissés vacants par ces interventions ponctuelles, un vaste terrain plat occupé en partie par la piste d'athlétisme fut désigné, après une analyse de sites potentiels, pour recevoir les nouveaux locaux de l'Université. Une des premières positions de l'équipe de conception fut de conserver cet aménagement sportif intact; la suivante fut d'implanter le bâtiment en continuité de la trame existante, en le considérant comme étant un élément urbanistique structurant.

Cette volonté s'exprime clairement par la franchise de l'implantation : perpendiculaire au boulevard de l'Université, suivant le prolongement de la rue d'Iberville (reliant le projet à l'avenue La rivière, principale artère commerciale de Rouyn), et chevauchant en diagonale une dénivellation d'environ 4 mètres.

L'entrée est ainsi repoussée jusqu'au cœur du bâtiment, permettant d'arriver à un équilibre subtil entre le rapport processionnel de frontalité commandé par la voie publique et une certaine centralité par rapport à l'espace public généré entre l'université et le Cégep. Par extension, le morcellement de la façade du côté sud favorise la densité d'occupation et la création de microclimats propices à l'appropriation du site par ses usagers. La rampe et la passerelle courbe (lien physique nécessaire avec le Cégep) répondent à ce besoin et jettent les bases d'un espace extérieur intelligible entre les deux bâtiments. Du côté nord, la simplicité volumétrique répond à la masse du Cap d'Ours et définit une seconde limite spatiale pour la piste d'athlétisme et le terrain de sport.

De ce même côté nord, la fente provoquée par l'imbrication au corps principal du volume monolithique des auditoriums, dégage à chacun des étages un hall séparant les fonctions administratives de celles de recherche et d'enseignement et permet une percée visuelle importante de part et d'autre sur le site. Ce rapport intérieur-extérieur est particulièrement senti aux deux premiers niveaux, ceux des principaux services, mais on le retrouve aussi ailleurs. Les lignes directrices de l'organisation interne sont simples, le bâtiment s'organisant suivant un seul axe central, rue intérieure ponctuée d'événements, mais l'interprétation perceptuelle qui en découle est riche et variée. La notion d'espace se rattache ici, non pas à celle de volumes circonscrits par des limites physiques, mais plutôt à une succession fluide et ininterrompue de plans et de cadrages.

L'amorce de ce campus constitue une prise de position claire en ce qui concerne le développement futur de l'Université comme devant souscrire à la trame urbaine existante et ainsi la dynamiser, de la même façon que l'institution doit rayonner au sein de la communauté. Le projet étire aussi à sa limite l'interprétation d'un programme rationnel et compact dans le but d'offrir à ses utilisateurs un environnement plus aéré, stimulant et diversifié. La fin de la construction est prévue pour le mois d'avril.



1



2



1. La façade en construction
2. La façade sur le boulevard de l'Université
3. L'implantation dans le paysage urbanisé
4. Élévation sud
5. Élévation nord
6. Vue de l'arrière du site

3



4



5



6

THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR, UPTON

PIERRE THIBAUT, ARCHITECTE

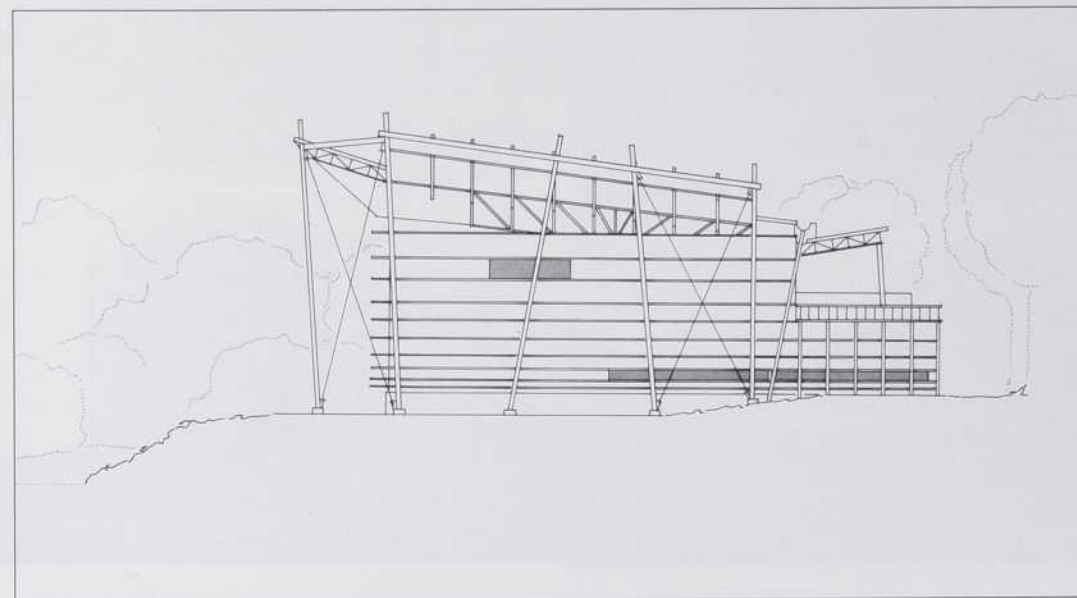
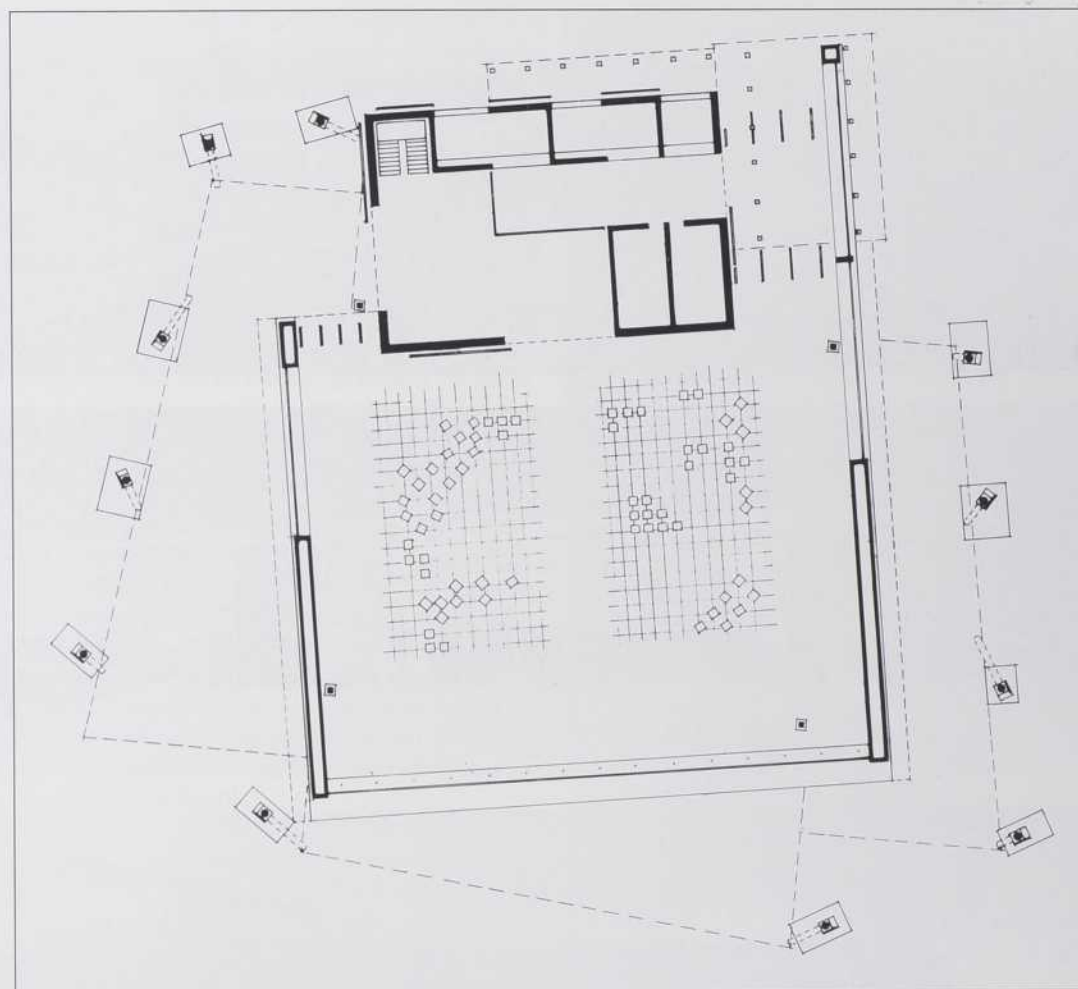
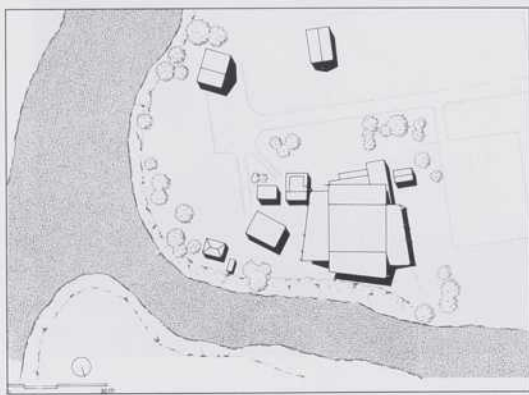
Le Théâtre de la Dame de Coeur est un lieu de production culturelle où sont fabriqués sur place les décors et les immenses marionnettes géantes dans des matériaux les plus divers. Tous ces éléments sont intégrés aux créations inédites. Les représentations se déroulent sur une scène extérieure qui se développe sur 360 degrés de manière à placer les spectateurs, adultes et enfants, dans un bain global de magie et de rêves.

Nous avions à respecter le caractère ancestral du domaine ainsi que son environnement naturel. De plus, en fonction du jeu des comédiens et des manipulations des marionnettes, les espaces à grands déploiements étaient indispensables à la vocation originale de ce théâtre. Il fallait donc couvrir un maximum de surface tout en minimisant le contact au sol et son impact sur l'environnement pour laisser la plus grande liberté de mouvement au jeu.

La nouvelle structure vient se déposer au-dessus de l'aire de spectacle. Le corps principal, de forme rectangulaire, abrite les spectateurs tandis que les ailes périphériques sont relevées pour protéger les espaces de jeu dédiés aux marionnettes géantes.

On ajoute ainsi aux bâtiments du domaine un grand toit qui, tel un insecte fantastique, se dépose à la surface de l'eau et glisse en douceur sans provoquer de remous. Conçue comme une structure ultra-légère, cette toiture s'articule en plusieurs surfaces inclinées, ce qui facilite l'égouttement tout en permettant d'ouvrir le champ de vision vers le ciel. Ce jeu d'inclinaison crée un effet dynamique qui est accentué par les angles des colonnes penchées, sans toutefois enlever l'image de forte stabilité à l'ensemble.

Les infrastructures d'accueil ont été repensées en fonction de l'échelle de la nouvelle toiture. Maintenant plus haute, la pergola d'accueil est rythmée d'une colonnade analogue à l'alignement de troncs d'arbres. Le toit permet de prolonger la période des représentations et, éventuellement, des cloisons viendront s'ajouter à la structure afin de produire des spectacles en saison hivernale.

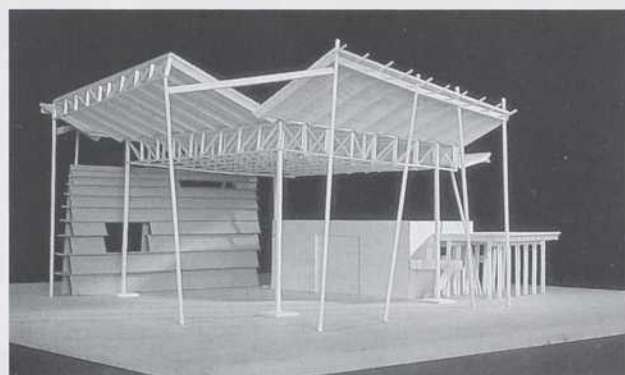




4



5



6

1. Plan de situation du projet
2. Plan du théâtre
3. Elevation ouest
4. Vue du côté nord
(photo : Alain Laforest)
5. Vue du côté est
(photo : Alain Laforest)
6. Maquette d'étude du projet

CHALET DE LA POINTE-AUX-CARRIÈRES

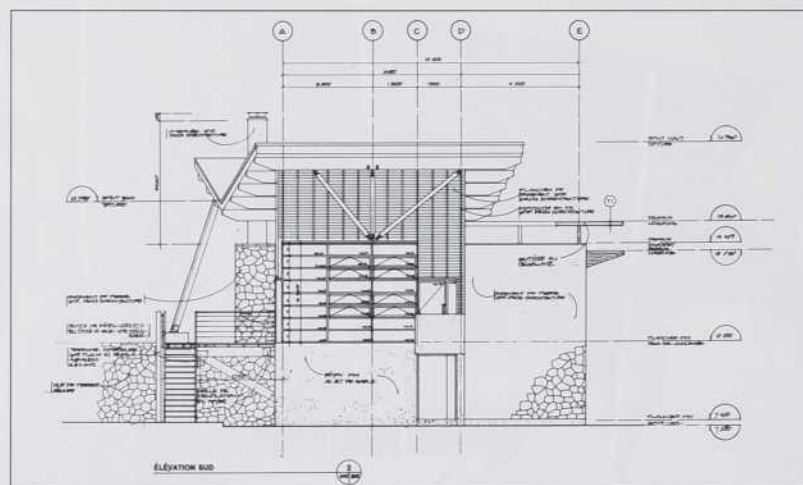
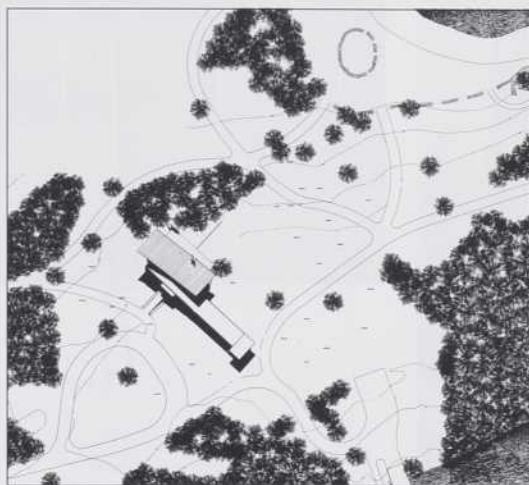
ARCHITECTES SAIA ET BARBARESE
CONCEPTION PIERINA SAIA

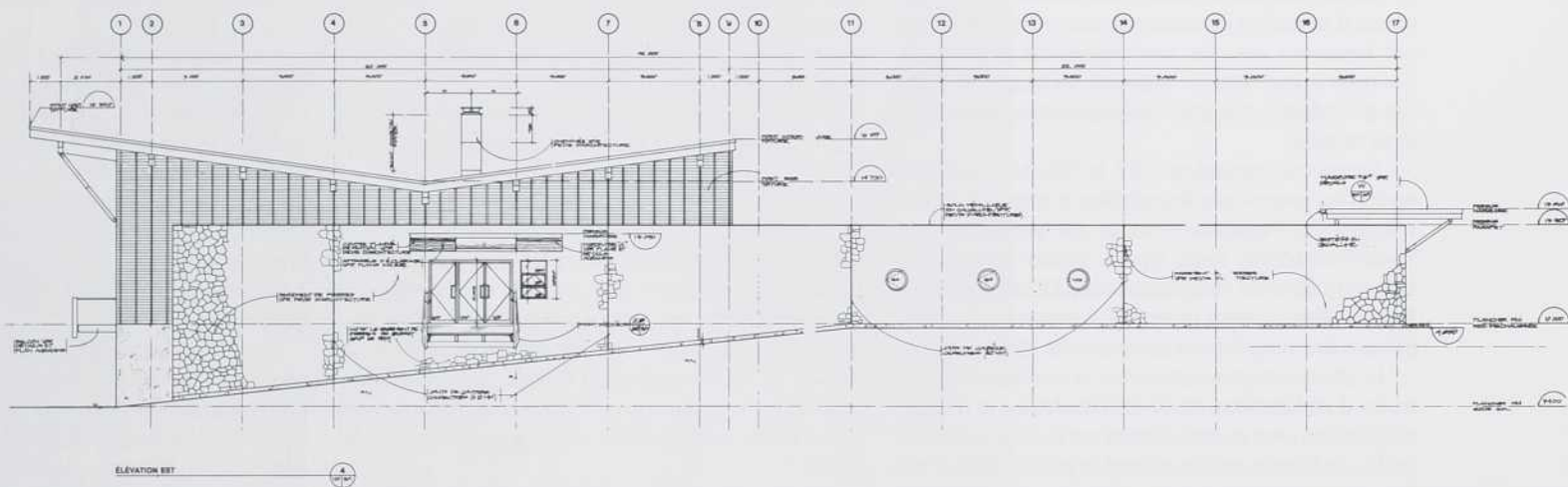
Au bord du lac des Deux-Montagnes ou le long des sentiers du parc de l'île Bizard, une halte invite à la réflexion sur les lieux et sur leur histoire.

Du pied-à-terre des draveurs qui démantèlent leurs «cageux», de la carrière, du point de départ des radeaux chargés de pierre, émergent des images qu'un collage découpe et amalgame. Rochers et tumulte des eaux, vagues de pierre deviennent une barre percée de ses hublots. On y aborde après avoir gravi une pente légère. La couleur orange rougeâtre du crépi de béton s'agence à celle des vinaigriers situés en contrebas de l'autre côté de l'édifice. Même si l'on n'a pu se permettre la pierre, l'effet de barrage subsiste avec son pouvoir de structuration du site. Passé cette frontière, s'étend le domaine de la contemplation, le temps du repos. Toute la façade ouest s'ouvre sur le paysage. Un toit papillon attaché à ses tangons flotte au dessus du séjour.

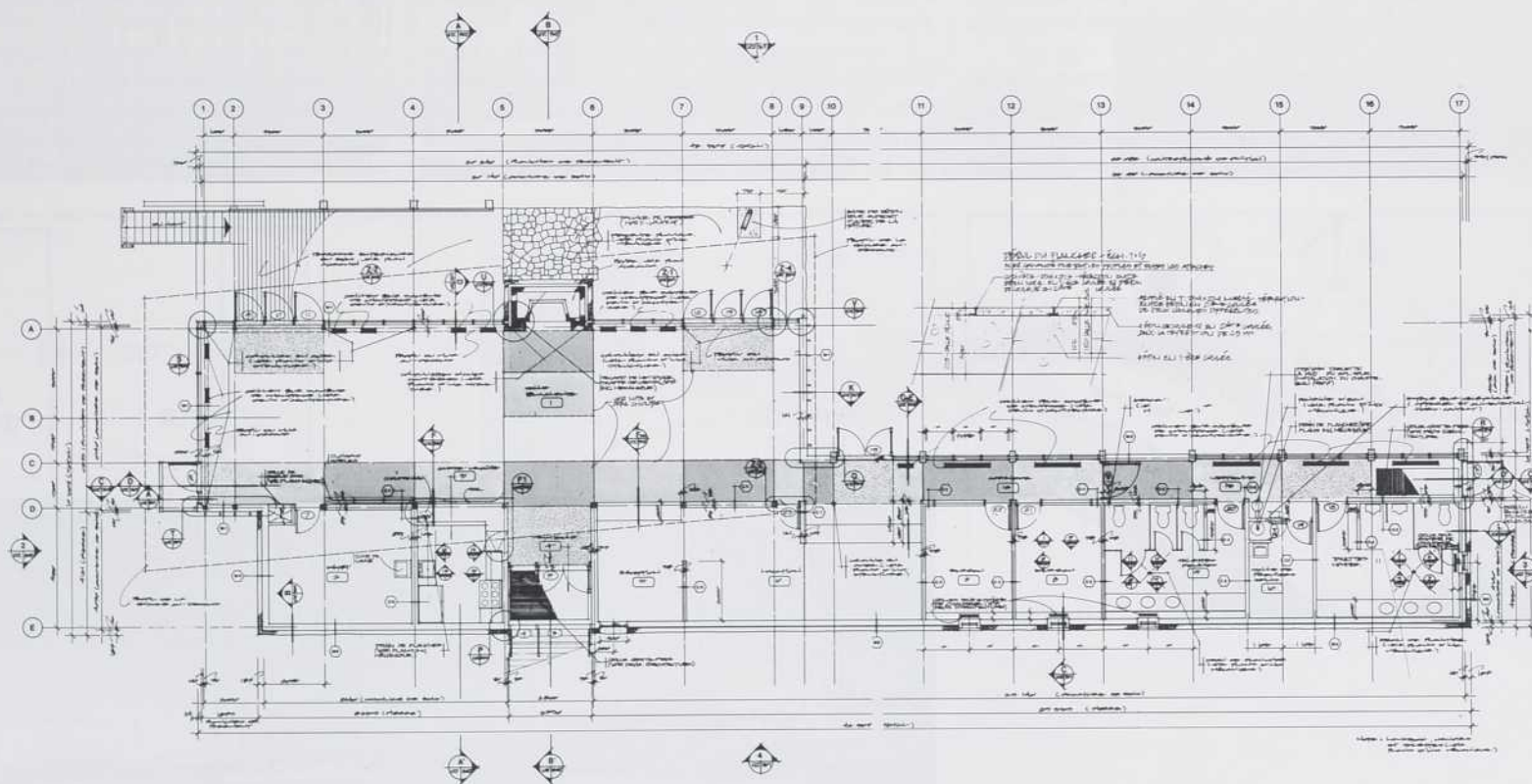


1. *Vue du côté sud du chalet*
2. *Image fondatrice du thème du projet*
3. *Plan de situation*
4. *Élévation sud*
5. *Élévation est*
6. *Plan*





5



6

LE COURS DU VIEUX-TERREBONNE

LES ARCHITECTES BOUTROS + PRATTE

Ce projet d'habitation à moyenne densité de 60 logements, d'un budget de réalisation très restreint (45 000\$ par logement avec les aménagements extérieurs), s'adresse à une clientèle régionale de locataires, à revenus modestes, composée principalement de familles et de couples.

Au mois de septembre 1989, la Ville de Terrebonne invitait les promoteurs immobiliers à proposer un développement d'habitations sur un site localisé près du Vieux-Terrebonne. Notre équipe formée avec le promoteur Quédev Inc, et les Habitations Claude Bouchard Inc, de Sainte-Adèle a remporté ce concours. La construction fut complétée au cours de l'été 1990.

Le site du projet se trouve sur la rue Saint-Pierre à moins d'un kilomètre du Vieux-Terrebonne et du Parc des Moulins avec une vue directe sur la rivière des Milles-Île. Le terrain est très allongé et peu profond d'une superficie de 8 500 mètres carrés approximativement.

Le terrain est bordé directement par les cours arrière de maisons unifamiliales. La ville de Terrebonne envisage d'aménager le terrain vague qui se situe entre le site et la rivière des Milles-Île pour donner une continuité aux aménagements publics des berges de la rivière.

Dans un contexte, jadis rural, comme celui de Terrebonne, il nous apparaissait important de retrouver dans le cadre de ce projet, les avantages reconnus d'une maison traditionnelle. Une fois ces valeurs iden-

tifiées et adaptées, la conception du projet a été fortement orientée et définie:

- tous les logements sont traversants et à double orientation;
- tous les logements du rez-de-chaussée et du 2^e étage possèdent leur propre entrée, directement à partir de la rue;
- tous les logements du rez-de-chaussée ont un jardin arrière privé;
- tous les résidents du projet ont leur place de stationnement à proximité de la porte de leur logement.

Deux facteurs importants ont orienté la planification du site : la densité très exigeante demandée par la Ville et la configuration du terrain. Une troisième contrainte s'imposait aux architectes, soucieux de respecter le lien visuel entre les résidences existantes et la rivière.

La conception d'un «module» de base était à l'origine de la composition des six bâtiments du projet. Ce module de vingt logements varie selon son emplacement pour refléter les particularités du site. Il est composé d'une paire de bâtiments regroupés autour d'un stationnement semi-privé.

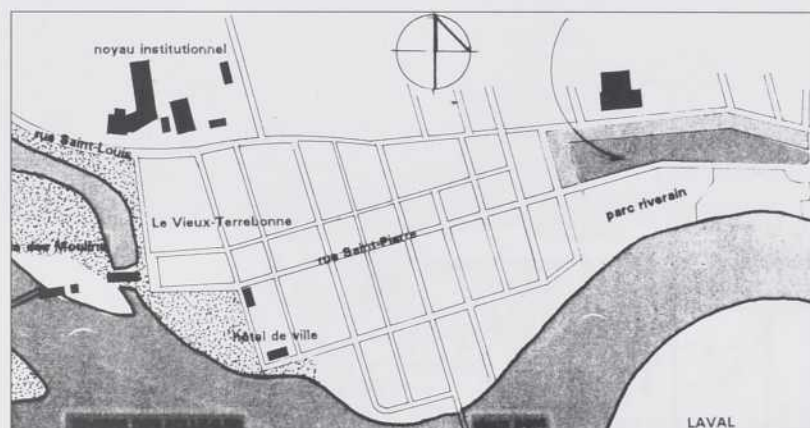
L'ensemble projette une image résidentielle contemporaine basée sur la typologie des bâtiments résidentiels locaux. Le vocabulaire architectural du projet emprunte des éléments marquants de l'architecture régionale, tels que portes cochères, murets définissant la propriété

privée, toits en pente, la couleur rouge de la brique et verte des toits.

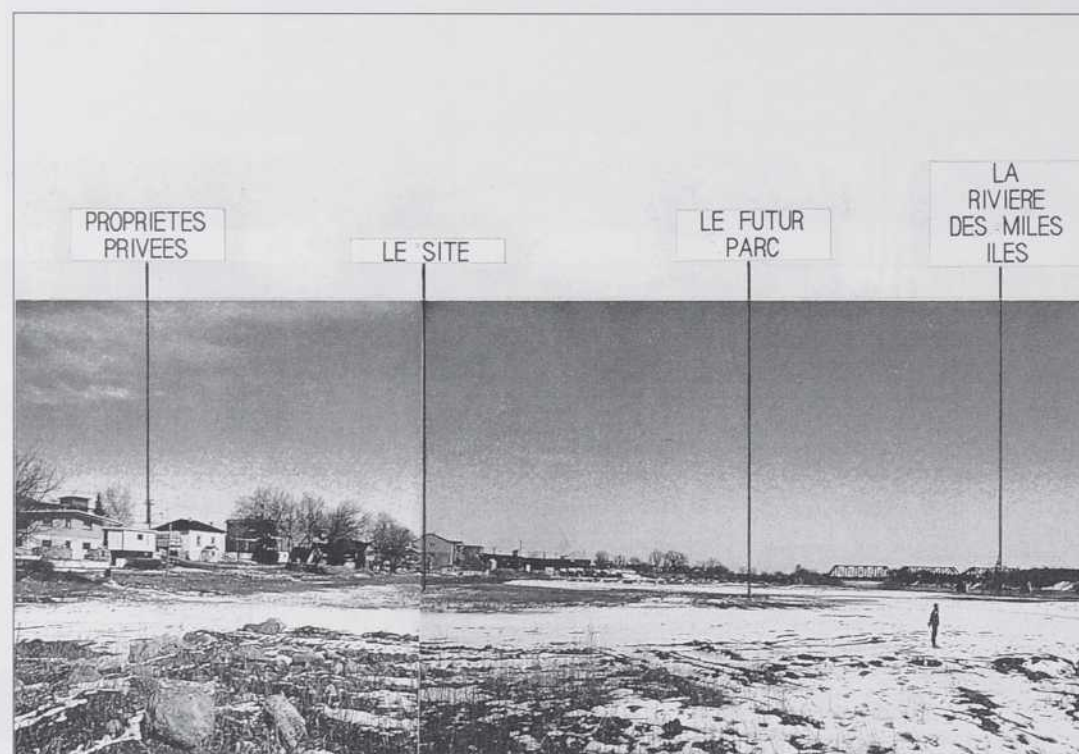
Les contraintes budgétaires impliquaient que la construction soit traditionnelle et coutumière à la main d'oeuvre spécialisée dans l'architecture résidentielle au Québec. Des fondations en béton coulées sur place supportent des murs extérieurs en colombages de bois. Les planchers consistent en des solives de bois ancrées aux murs extérieurs; le tout couvert de fermes préfabriquées en bois. Toutes les pièces provenaient d'éléments de dimensions standardisées, disponibles sur demande.

De plus, pour assurer un chantier aisé et un processus de construction à faible risque, le concept devait avoir un minimum de complexité structurale. Le projet s'est donc dessiné avec des portées économiques entre éléments structuraux verticaux.

Par ses attributs modernes et traditionnels, ce projet voulait contribuer modestement aux qualités d'un paysage trop souvent laissé pour compte. A l'intérieur d'un budget restreint, cette approche du projet a pu offrir les valeurs essentielles de l'habitation à une clientèle qui n'a guère l'opportunité de s'offrir des services architecturaux. Dans un domaine d'activité où l'architecte est quasiment absent, le Cours du Vieux-Terrebonne témoigne d'une bonne collaboration entre des architectes et de petites entreprises, spécialisées dans la construction résidentielle au Québec.

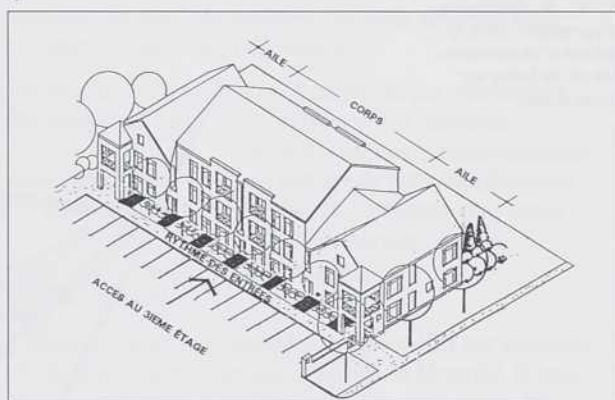
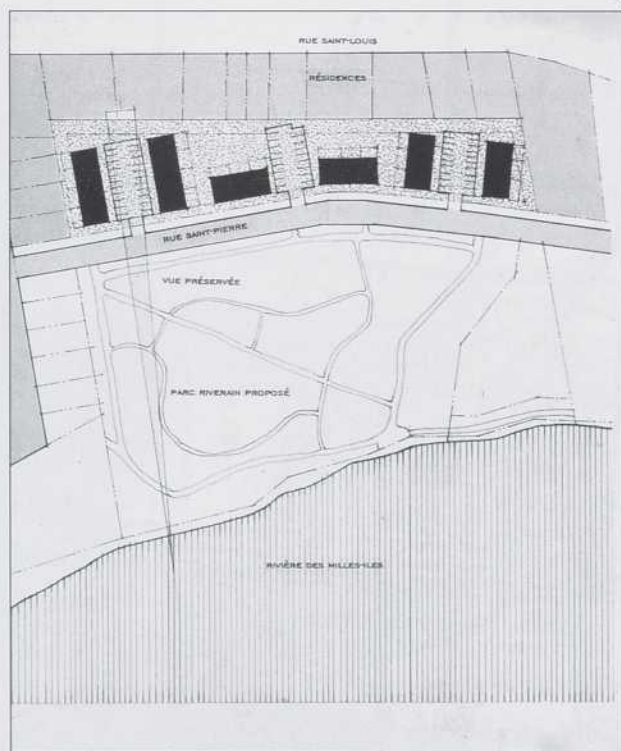
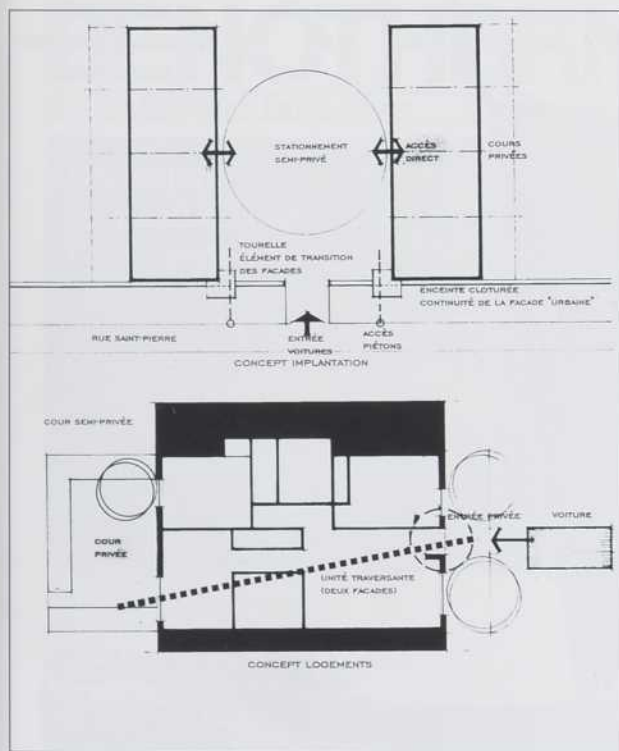


1



2

1. Plan de localisation
2. L'état des lieux
3. Façade sur la rue Saint-Pierre
4. Vue d'ensemble depuis le parc
5. Principe du module
6. Implantation
7. Unité de base



HALTE D'INTERPRÉTATION, CENTRALE LAFORGE 2

LEMOYNE LAPOINTE MAGNE, ARCHITECTES ET URBANISTES

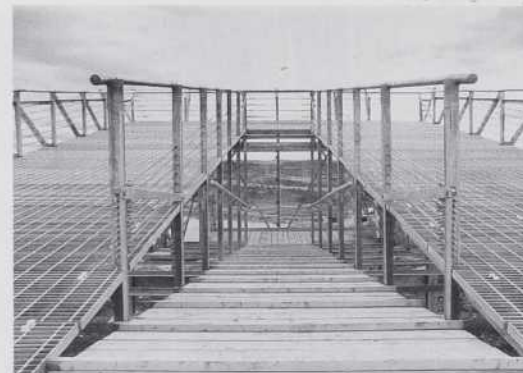
La Société d'énergie de la Baie James (SEBJ) a comme politique d'aménager des haltes d'interprétation en des points stratégiques de ses installations pour permettre aux visiteurs d'apprécier et de comprendre les ouvrages et leurs contextes naturels que la société s'efforce d'ailleurs de respecter et de renaturaliser après les interventions. Contrairement à d'autres sites déjà modifiés qui ont été réaménagés en belvédères paysagers, cette intervention s'inscrit sur une colline intouchée qui surplombe les installations et domine toute la région. Le client cherchait à y mettre en valeur le panorama et à créer un repère significatif et attrayant lorsque perçu en contrebas. Au bout du sentier qui mène au sommet, la beauté du tapis de lichens et l'infini du paysage ont incité les concepteurs à concentrer leur effort créatif sur une structure-objet déposée dans le paysage. À la manière d'un pylône, cette charpente d'acier galvanisé, légère et transparente illustre le génie humain. Son plateau incliné s'élève au-dessus de toute la région et projette dramatiquement le visiteur dans l'espace. En-dessous, une passerelle de bois flotte au ras des lichens et mène à une cabine vitrée - abri exigé au programme pour protéger les visiteurs des vents et intempéries. Cette coque arrimée sous la plateforme, alors même que le sol se dérobe, offre une vue en plongée vers les installations de la Centrale Laforge 2.



1



2



3

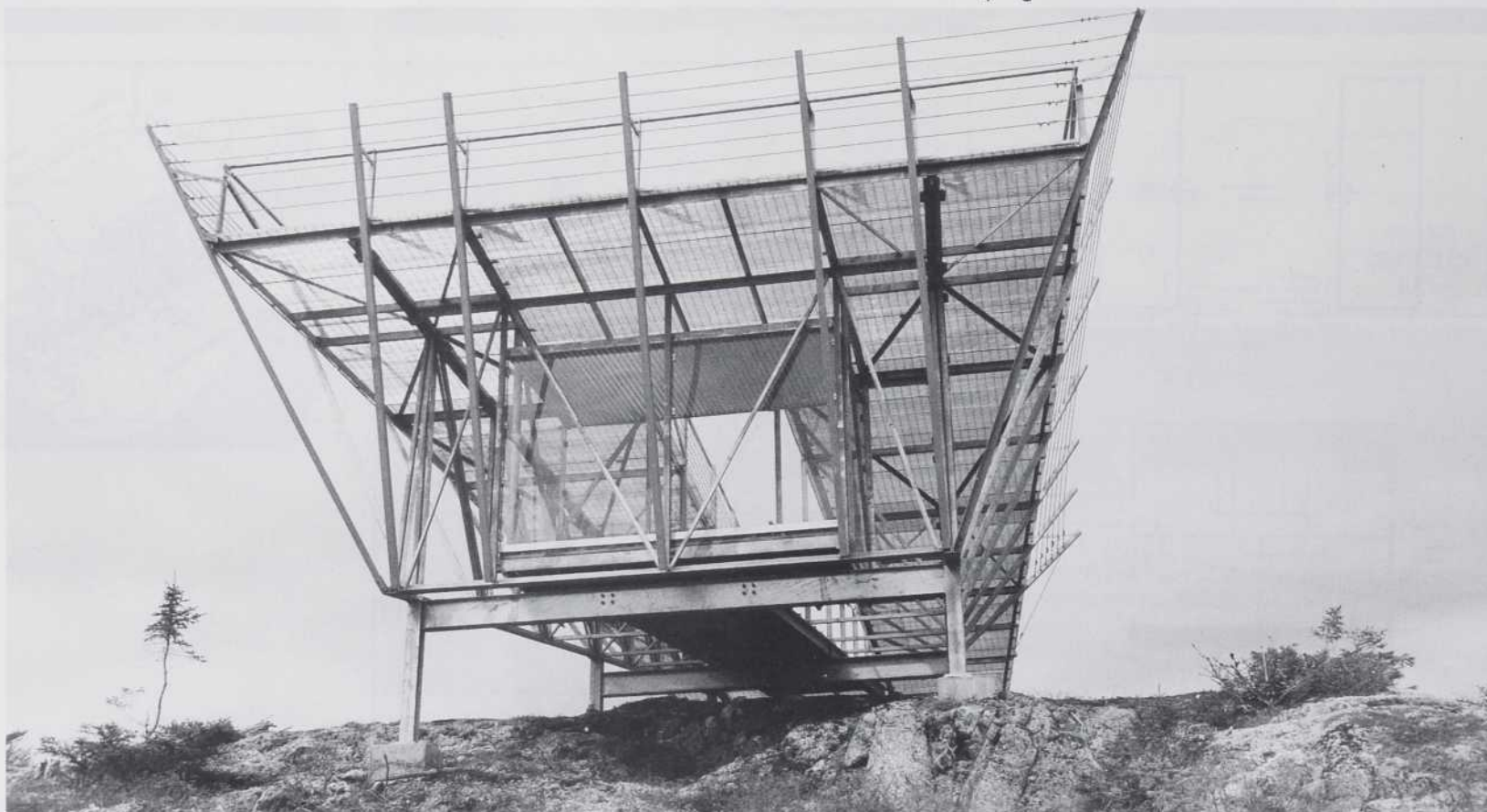


4



5

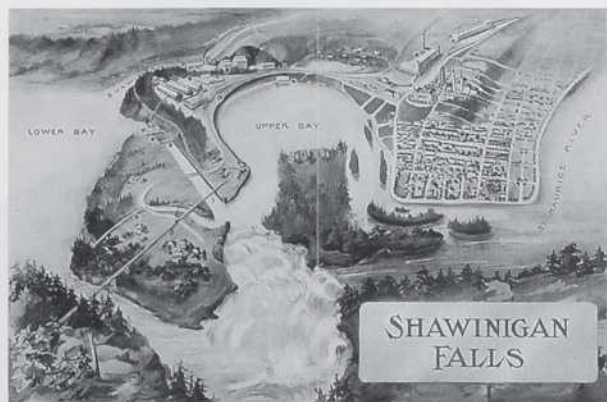
1. Vue de la halte dans le paysage
- 2., 3., 4., 5. Approche progressive vers la cabine d'observation
6. Vue de la halte en contrebas.



6

ENERGIE ET AMENAGEMENT

LES VILLES INDUSTRIELLES PLANIFIÉES DU QUÉBEC, 1890-1950



DU 6 MARS AU 26 MAI 1996

CCA

Centre Canadien d'Architecture/Canadian Centre for Architecture
1920, rue Baile, Montréal, Québec, Canada (514) 939-7026

Le CCA remercie le ministère du Patrimoine canadien de son appui à l'exposition dans le cadre du Programme d'aide aux musées. L'exposition est présentée grâce à l'appui généreux d'Hydro-Québec et de Tembec.

BENOTHERM

ISOLANT THERMIQUE DE CELLULOSE

1.6 DENSITÉ*

Un isolant
respectueux de
l'environnement



UN PRODUIT
EFFICACE
SÉCURITAIRE
ET PROPRE

FABRIQUÉ PAR:

BENOLEC

1451 Nobel, Ste-Julie (Québec)
Canada J3E 1Z4
Tél.: (514) 922-2000
Fax: (514) 922-4333

 RAPPORT
D'ÉVALUATION

- CCMC-09232-L
TOITURE VENTILÉE
- CCMC-12307-R
MUR EXTÉRIEUR

LISEZ BIEN...

avant de
creuser,

ou de tracer
un plan, ou de
financer, ou d'accepter
une nouvelle inscription.



Préférences des consommateurs en matière de logement dans les années 1990, étude publiée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), présente les résultats d'une enquête menée, à l'échelle du pays, auprès des propriétaires et des locataires de logements répartis en quatre segments de marché : les baby-boomers, les pré-baby-boomers, les «nids désertés» et la génération X. Pour chaque segment, vous découvrirez :

- les caractéristiques les plus recherchées ou les moins appréciées dans un logement
- les raisons de déménager et le moment approprié pour acheter à l'avenir
- la probabilité d'achat d'une maison neuve ou d'une maison existante
- les obstacles perçus relativement à l'accès à la propriété
- les préférences des consommateurs en matière de prêts hypothécaires
- et au moins quarante-cinq autres sujets en rubrique, dont la rénovation.

Les préférences des consommateurs sont analysées en profondeur par province, une attention spéciale étant accordée à Vancouver, Toronto et Montréal. Et pour vous permettre de mieux comprendre ce qui motive les consommateurs, les données et les questions et réponses de l'enquête sont disponibles sur une disquette de 3,5 po compatible Windows.

Composez le 1-800-463-SCHL, demandez le poste 800 pour commander, par carte de crédit, le rapport de 100 pages, au coût de 149,95 \$. Ou obtenez le rapport et la disquette d'accompagnement pour 199,90 \$! Si la publication intitulée *Préférences des consommateurs en matière de logement dans les années 1990* ne répond pas à vos attentes, vous avez 21 jours pour nous retourner la publication et obtenir rapidement votre remboursement. Commandez donc sans tarder!

Canada

SCHL  CMHC
Question habitation, comptez sur nous

ESSAI DE 21 JOURS, REMBOURSEMENT GARANTI

REDÉCOUVREZ TOUT LE DÉTAIL DE LA VÉRITABLE BRIQUE D'ARGILE.

La «**Briqueterie St-Laurent**» vous offre une gamme complète de produits de qualité depuis près de 100 ans. Vous le saviez! Une brique d'argile cuite véritable, la seule qui sache passer au travers des modes et tendances, en étant toujours actuelle et en conservant son cachet d'origine... Vous le saviez!

Mais...

Il nous arrive parfois d'oublier... Et survient alors un retour aux sources, aux valeurs sûres, aux traditions. Pour votre prochaine «Victorienne» (ou tout autre projet bien sûr!) reconsidérez votre choix de parement et optez pour un produit qui donnera valeur, prestige et plus-value à votre réalisation. Une brique d'argile de Briqueterie St-Laurent.



STL

BRIQUETERIE ST - LAURENT



950, rue Godin, La Prairie (Québec) J5R 5Z8

Tél.: (514) 866-8374 / Sans frais: 1-800-363-8889

Nous ne fabriquons pas le tapis. Nous le perfectionnons.



Une solution plus musclée.

Exigez un tapis dont la résistance est à la hauteur de la tâche. Les tapis en nylon Zeftron^{MD} de BASF bénéficient d'une certification de rendement. Ils résisteront à de longues années d'utilisation; c'est garanti. Les tapis en nylon Zeftron^{MD} sont soumis à plus d'une trentaine de tests rigoureux d'usure; s'ils ne sont pas à la hauteur, le nom «nylon Zeftron^{MD}» n'y est pas apposé. Chaque tapis est ainsi classifié, ce qui vous facilite le choix du tapis qui s'impose en fonction de l'usage auquel il est destiné.

Une solution plus logique.

La fibre de nylon 6ix^{MC} de BASF est entièrement recyclable. C'est donc dire qu'un tapis portant le logo 6ix Encore^{MC} n'a pas à aboutir dans une décharge. Nos fibres de nylon peuvent être recyclées et servir à fabriquer des tapis neufs en tous points égaux aux tapis fabriqués avec des fibres vierges. Il s'agit là aujourd'hui d'un atout unique en son genre au sein de l'industrie du tapis - un atout qui promet d'avoir un impact écologique positif partout en Amérique du Nord.



ENCORE

Une solution perfectionnée.

Nous avons conjugué les atouts de la force et de la logique pour créer de meilleurs tapis. Et nous avons fait en sorte que ces meilleurs tapis se reconnaissent plus facilement.

En voyant le logo du nylon Zeftron^{MD} sur les livres pour architectes et les échantillons de tapis, vous êtes assuré que le rendement de ces tapis est garanti.

Le logo 6ix Encore^{MC} signifie que le tapis est admissible au programme de recyclage breveté 6ix Encore^{MC} de BASF.



BASF

INITIATIVES POUR L'AMÉLIORATION DE L'ENVELOPPE THERMIQUE

DOMINIQUE DEROME, ARCHITECTE



Dans le lent tournant vers le développement durable, la mise en pratique de l'efficacité énergétique, indépendamment des aléas politiques, s'annonce comme une tendance lourde. Pour le milieu de la construction, elle pointe vers des mesures visant les travaux de rénovation. Deux initiatives sont actuellement en développement afin d'encadrer et d'encourager ce mouvement.

Hydro-Québec développe présentement un projet de Programme d'amélioration de la qualité thermique de l'enveloppe, dont l'acronyme est PAQET (sic). Ce programme vise à améliorer la performance énergétique de l'enveloppe thermique du parc résidentiel. Il se subdivise en trois volets : le PAQET I, qui cible des bâtiments de 1 à 3 logements débute au printemps 1996. Des projets pour les bâtiments de 4 à 8 logements, et pour ceux de plus de 9 logements sont à l'étude.

Les mesures d'économies d'énergie retenues dans le cadre du PAQET I sont le scellement des fuites d'air, l'isolation des entretoits et finalement, l'isolation des vides sanitaires. De nouvelles techniques d'isolation et de scellement des toits plats difficiles d'accès, utilisant le polyuréthane ou la fibre cellulosique, seront mises au point. L'ensemble de ces mesures a été évalué lors d'études préliminaires dont Eval-Iso, menée sous la gestion de ADS, avec la collaboration des architectes Alain Duval et Pierre Colette et Étanchéité 92 de la firme conseil Michel Dallaire et associés, architectes. La première étude visait à vérifier le potentiel d'amélioration énergétique de l'enveloppe thermique de plus de 1 000 unités de logement, tandis que la seconde vérifiait sur le terrain l'impact des mesures de scellement des fuites d'air sur la consommation.

La réalisation des travaux du PAQET I touchera 2 750 bâtiments construits avant 1971, dont 88% de triplex et duplex et 12% d'unifamiliaux. Ce projet vise à tester et valider les hypothèses techniques et commerciales définies lors du développement. Les

mesures retenues par le programme l'ont été en fonction d'un coût de revient direct sur l'investissement en terme d'économies d'énergie réalisées par Hydro-Québec.

Un deuxième projet est présentement à l'étude par la direction de l'efficacité énergétique du ministère des Ressources naturelles du Québec en collaboration avec divers partenaires. Dans le cadre du projet de PRIME - Programme de reconnaissance des investissements en matières d'efficacité énergétique, on s'attache à développer un système où, en plus des retombées directes, sera intégré une reconnaissance de la valeur ajoutée au bâtiment. Cette reconnaissance se manifesterait sous la forme de produits financiers offerts par les institutions, à savoir des hypothèques éconergétiques (communément appelées hypothèques vertes), ou par les gouvernements, par le truchement de crédits d'impôts, retours sur les taxes municipales ou autres. Des tentatives de rapprochement avec le PAQET d'Hydro-Québec ont lieu afin d'arrimer les deux projets.

L'objectif principal visé par le programme est donc d'améliorer le rendement énergétique du parc résidentiel québécois existant au moyen d'un système de cotation qui incite les propriétaires à la rénovation énergétique. L'ensemble des mesures (voir note 1) d'économies d'énergie ciblées vise une réduction totale de la consommation énergétique (électricité, mazout, gaz) de 3,2 terawattheures. Ce projet implique 1,7 milliard de dollars de travaux. Le projet se découpe en quatre composantes. Les produits financiers, décrits plus haut, la qualité des travaux (système de garanties, respect des règles de l'art par une main-d'oeuvre formée et certifiée, suivi d'inspections encadrées, donc avec un impact certain sur la réduction du travail au noir) et la reconnaissance de la valeur ajoutée des travaux en fonction du potentiel du bâtiment. Ces trois composantes sont accompagnées d'une quatrième composante: un système de cotation énergétique des maisons existantes au Québec.

Le système de cotation combine une méthode d'analyse des factures donnant la performance énergétique annuelle de consommation en kWh par m² par an et coût en \$ par m² par an (voir note 2) et une série de mesures servant à définir un coefficient de charge thermique du bâtiment donnant en une seule valeur la performance moyenne thermique de l'enveloppe extérieure de la maison. Ce coefficient tient compte de la résistance thermique des murs, des fenêtres, des portes et de la toiture et de l'infiltration d'air extérieur. Les mesures consistent à la détermination sur le site de la résistance thermique des murs extérieurs, par thermographie et fluxmètre, du taux d'infiltration d'air de la maison par essai d'infiltrométrie, de l'efficacité du brûleur de la fournaise et de l'efficacité du chauffe-eau domestique. Le tout sert à simuler par ordinateur la performance énergétique du bâtiment.

On ne peut séparer la qualité thermique intrinsèque

de la maison de l'impact des occupants sur la performance énergétique. Toutefois, un système de cotation pourrait faire en sorte qu'un occupant soit informé non seulement de la cote de qualité énergétique de sa maison par rapport à une échelle prédéterminée, mais qu'il puisse aussi recevoir une estimation du potentiel d'économies d'énergie, des coûts de travaux de rénovation afférents et une évaluation de leur rentabilité.

Le ministère des Ressources naturelles, les compagnies pétrolières, l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec, la Société d'habitation du Québec, le Centre d'études sur le bâtiment et Hydro-Québec sont engagés dans ce projet qui suscite de plus en plus d'intérêt. Ainsi, au Débat sur l'énergie tenu au mois d'août dernier, l'Ordre des architectes du Québec a déposé un mémoire demandant l'établissement d'un système de cotation du rendement énergétique des bâtiments. Mais il y a encore plus à faire. Même si le programme est encore en développement, pour PRIME tout comme pour PAQET, aucun mécanisme de prise en charge de la responsabilité professionnelle liée aux travaux de rénovation n'est prévu à ce jour.

NOTES

1. Les mesures envisagées sont toutes celles qui seront démontrées rentables et qui pourront être rendues intéressantes. Les analyses économiques posent des hypothèses différentes selon les segments de marché. Par exemple, pour des mesures qui créent des économies d'énergie qui paient en 5 ans l'investissement initial, un financement sur 25 ans créerait un *cash-flow* positif pouvant intéresser les acheteurs de première maison. Les mesures ainsi retenues pourraient être le scellement, l'isolation de l'entretoit, des murs en sous-sol ou hors-terre, l'ajout de ventilation ou peut-être même l'ajout de ventilateur récupérateur de chaleur. De plus, PRIME incorpore des mesures qui suggèrent des changements comportementaux face à la consommation énergétique. Du coup, le programme ne s'adresse plus seulement aux propriétaires, mais aussi aux usagers.
2. La consommation moyenne d'énergie de chauffage des maisons construites après 1971 varie de 100 à 140 kWh/m² par an. La consommation totale d'énergie d'une maison moyenne au Québec, construite après 1985 est d'environ 160 à 190 kWh/m² par an (comparativement à environ 200 kWh pour 1946-1960, et 230kWh pour 1921-1945) (Données du ministère des Ressources naturelles).

Cet article est une initiative du Comité matériaux et techniques de l'Ordre des architectes du Québec.

LES SPÉCIALISTES DU BOIS

GOODFELLOW

SPÉCIALISTES DU BOIS



- Charpente solide en sapin, pruche
- Poutres lamellées Goodlam et poutres L.V.L.
- Bois d'oeuvre clair séché à 10% et moins, en sapin, pruche, cèdre, séquoia, pin et bois franc.
- Patrons en cèdre, séquoia, pin clair et nouveaux, selon votre spécification.
- Parement pré-teint avec 2 couches de finition «Machinecoat».
- Bois et contre-plaqué imprégnés sous pression au A.C.C. K33.
- Bois et contreplaqués ignifugés au «Pyro-Guard».
- Plancher de bois franc Bruce non-fini, fini, et accessoires.
- Plancher pré-fini Goodfellow.
- Inventaire de panneaux de commodité et de spécialité tel que: Mélamine Panval, Domtar, Lévesque, panneau à forme (Pourform 107), stratifié pour balcon ou enseigne, panneau de bois franc.
- Tuile de plafond Armstrong, Sonoflex.
- Panneaux de gypse Firebond, renforcés de fibres.
- Panneaux Ulay de Riverside.
- Système pour patio E-Z-DECK®.
- TREX™, composé de polymère et de bois.
- Thermo Foil pare-vapeur isolant

QUALITÉ ■ SERVICE

Catalogues et échantillons disponibles sur demande

Tél: (514) 635-6511. Ligne Watt pour codes 418, 514, 613, 819: 1-800-361-6503
Fax: (514) 635-3729. Demandez André Rashotte

Depuis 1962...

Mobilier urbain



Model S-42

- Corbeille à déchets
- Tables
- Bancs
- Bac à fleurs



Model P-8

Victor Stanley, Inc. est fier de sa renommée mondiale comme fabricant de produit de qualité, toujours avec des prix très compétitifs. Nos produits fabriqués à Dunkirk, Maryland 20754 USA sont vendus au Canada, aux États-Unis ainsi qu'à 20 autres pays à travers le monde. Pour obtenir une copie de notre catalogue de 48 pages, contactez sans plus tarder notre distributeur local:

LES ENTREPRISES FORMES et JEUX Inc., 2970 Omer-Ravery
(Suite 200) Montréal, Qc H1W 3Z6,
Tel: (514) 521-2205, FAX: (514) 521-2995

Pour un
ingénieur et
un entrepreneur
en chauffage,
ceci est un appareil
qui résout
vos problèmes
technologiques,
énergétiques
et écologiques.



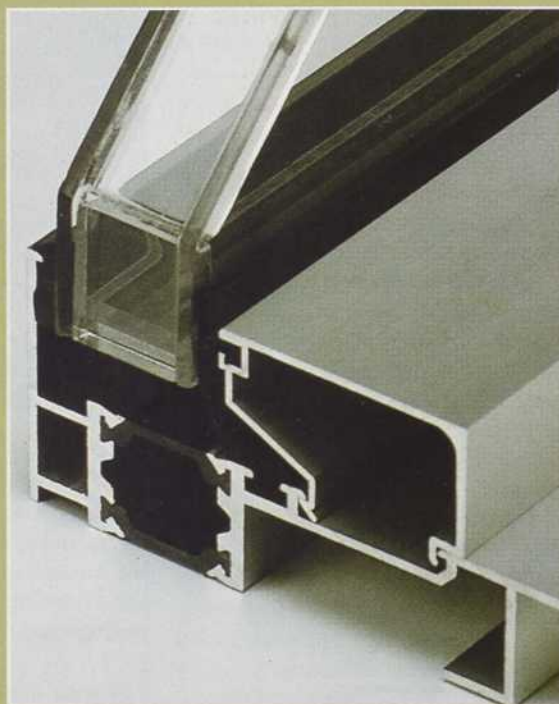
Pour votre
comptable,
c'est une machine
à économiser!

De plus en plus d'entreprises
chauffent maintenant au gaz naturel.
Propre, efficace et moins cher,
c'est une meilleure source d'énergie...
et surtout une grande source d'économies.

Faites le choix *affaires*,
composez le
1 800 567-1313



POUR EXCÉDER
LES NORMES CSA
SUR LA PERFORMANCE DES FENÊTRES
IL FAUT ÊTRE BIEN CONÇU



*Dépasser les plus hauts niveaux de performance tels qu'établis par les normes CSA... C'est un défi de taille. Cependant c'est ce que Kawneer a entrepris de relever en utilisant la technologie de pointe en matière de barrière thermique; une barrière thermique faite de polyamide renforcé de verre. Et la fenêtre Isoweb série 5500 de Kawneer en est le résultat. Infiltration d'air, condensation, infiltration d'eau, transmission thermique, la série 5500 comble le vide.**

La fenêtre Isoweb série 5500 permet au concepteur de maximiser l'aire de vision tout en continuant de maintenir l'intégrité thermique globale du mur. Les aspects structuraux du produit sont rehaussés par la barrière thermique composée de polyamide renforcé de verre qui relie la partie extérieure du cadre à la partie intérieure. Cette technologie permet d'obtenir des résistances aux charges plus élevées grâce au matériau composite sans pour autant sacrifier la souplesse de design. En plus, des finis intérieur/extérieur différents sont offerts en option. Et possibilité d'intégrer la gamme complète de vantaux à bascule et/ou de battants sur charnières.

Les fenêtres Isoweb série 5500 de Kawneer. Les critères de performance des normes ont été surpassés.



La marque de responsabilité

171, boul. Hymus, Pointe-Claire (Québec) H9R 1E9 514.694-3151 (télécopieur) 514.694-0801

1051 Ellesmere Road, Scarborough (Ontario) M1P 2X1 416.755-7751 (télécopieur) 416.755-1829

4000 18th Avenue North, Lethbridge (Alberta) T1H 5S8 403.320-7755 (télécopieur) 403.320-7373

*Les résultats d'essais sont disponibles chez Kawneer. S'adresser à votre représentant Kawneer.

L i g n a ^{M.C.} d e F o r m i c a

B o i s d e p l a c a g e



Innovateur,

le bois de placage Ligna[™] de Formica allie la chaleur et la
beauté du bois naturel à l'efficacité des stratifiés.

Polyvalent et sensible à l'environnement, le bois de placage

Ligna de Formica est produit en 36 modèles regroupés

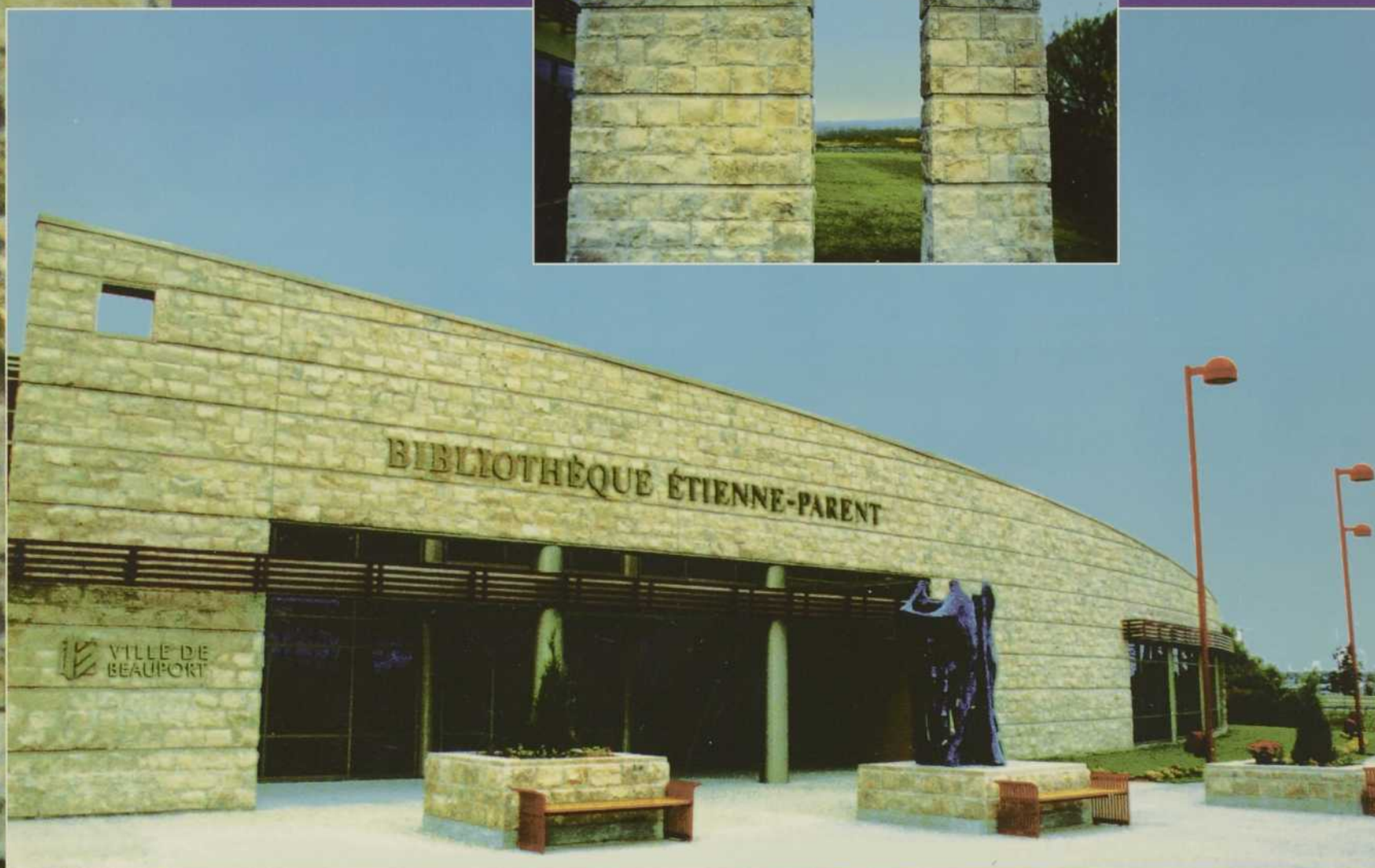
en cinq collections et trois types de fini.

Ligna de Formica est offert dans des essences traditionnelles

et exotiques ainsi que dans des couleurs

et des motifs originaux.

Arriscraft c'est aussi
le calcaire Adair[®]



Renaissance[®] et Adair[®] l'agencement parfait.

BIBLIOTHÈQUE ÉTIENNE-PARENT

Beauport (Québec)
Calcaire Adair[®]
Bistre, face guillotinée

Architecte: GAGNON, GUY, LETELLIER, CYR.
Chargé de projet: LUC LAPERRIÈRE

ARRISCRAFT
QUÉBEC LIMITÉE
PIERRE • MARBRE • BRIQUE

500, boulevard La Gabelle
St-Étienne des Grès (Québec)
G0X 2P0

Téléphone: (819) 535-1717
Télécopieur: (819) 535-1718